

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DES CLUBS DU VENDREDI 29 MAI 2026 A SAINT FORGEUX

(Sous réserve d'approbation par l'AG d'hiver 2026)

Le Président Arsène MEYER souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes et ouvre l'Assemblée Générale en remerciant :

- La municipalité de SAINT FORGEUX, son Maire Monsieur Jérôme DURAND pour le prêt de cette salle. Le Président Arsène MEYER rappelle que nous avons déjà fait une AG dans cette même salle en 2013.
- Le Club de l'AS SAINT FORGEUX, son Président Geoffrey MAINAND, et toute leur équipe de bénévoles pour la préparation de cette AG

Il salue :

- La Ligue Auvergne Rhône Alpes représentée par Hubert GROUILLER, Président de la Commission Régionale d'Appel Disciplinaire et Dominique DRESCOT, que l'on ne présente plus, membre du Conseil de Ligue et ancien membre du Comité Directeur du District de Lyon et du Rhône, le Président Pascal PARENT étant excusé
- Les Présidents ou Représentants de nos quatre Amicales (Honoraires, Arbitres, Educateurs et Présidents des Clubs)
- Jean François GOMEZ du journal Le Progrès
- Les partenaires et mécènes du District, en particulier Ekinsport, notre équipementier, représenté par Franck CAMANDONA ainsi que WIN SPORT SCHOOL que l'on présentera plus tard durant l'Assemblée
- Les membres élus du Comité Directeur, les Présidents de Groupement, les membres de nos Commissions, les salariés ainsi que les membres honoraires du District
- Mesdames et Messieurs les Présidents, Dirigeants et représentants de Club

Avant de passer la parole au Président du Club, le Président Arsène MEYER souhaite avoir une pensée pour toutes les personnes qui nous ont quittés ou tous ceux qui luttent contre une maladie en observant une minute de silence et de recueillement. Plus particulièrement, Bryan BERGOUGNOUX, ancien joueur de l'OLYMPIQUE LYONNAIS, décédé brutalement ce jour. Nous pensons bien à lui et à sa famille.

Monsieur Geoffrey MAINAND, Président de l'AS SAINT FORGEUX

« Monsieur le Maire,
Monsieur le Président du District,
Mesdames et Messieurs les membres du Comité Directeur,
Chers Présidents, dirigeants, éducateurs, arbitres, bénévoles et amis du football,

Bonsoir à toutes et à tous, et bienvenue dans notre belle commune de Saint-Forgeux.

C'est avec beaucoup de plaisir, de fierté et surtout beaucoup d'émotion que nous vous accueillons aujourd'hui pour cette Assemblée Générale du District.

Si nous avons souhaité organiser cette assemblée chez nous, c'est parce que cette année est toute particulière pour notre club : l'ASSF fête ses 100 ans !

Un immense merci à Arsène et au District pour leur confiance.

Depuis 1926, des générations de passionnés ont fait vivre ce club. Joueurs, éducateurs, dirigeants, bénévoles, supporters... chacun, à sa manière, a contribué à écrire l'histoire de l'ASSF. Et au fil du temps, notre club est devenu bien plus qu'un simple club de football : une vraie famille.

À travers les années, les époques et les générations, nous avons toujours essayé de rester fidèles à nos valeurs : le plaisir du jeu, le partage, l'esprit d'équipe, la convivialité et le respect.

Ce sont toutes ces valeurs, mais surtout tous les moments vécus ensemble, qui rendent cette aventure si belle.

Je profite également de ce moment pour remercier et rendre hommage à toutes celles et ceux qui ont porté nos couleurs avec passion et fierté durant toutes ces années.

Pour ma part, cela fait maintenant 14 ans que j'ai la chance de présider ce club. Depuis 3 ans, nous avons fait le choix d'une coprésidence avec Jordan, une organisation qui fonctionne très bien grâce à une excellente entente et une vision commune pour préparer sereinement l'avenir du club et assurer la continuité de ce beau projet associatif.

Aujourd'hui, l'ASSF, c'est environ 250 licenciés pour une commune de 1600 habitants... ce qui représente une belle dynamique pour notre village.

Notre volonté est simple : proposer un football accessible à tous et permettre à chacun de prendre du plaisir sur et en dehors du terrain.

Le club compte aujourd'hui une centaine d'enfants des catégories U7 à U13. Pour la suite de leur parcours, nos jeunes continuent de progresser chez nos amis du FCPSL, avec qui nous entretenons de très bonnes relations.

Chez les seniors, nous avons deux équipes :

- une équipe fanion qui évolue en D1 et pour laquelle nous espérons tous un maintien ce dimanche,
- ainsi qu'une réserve en D3 qui joue actuellement la montée en D2.

Nous avons aussi deux équipes loisirs : une équipe masculine et une équipe féminine à 8, qui participent pleinement à la belle ambiance du club.

Tout au long de l'année, nous organisons également plusieurs tournois ainsi qu'un stage d'été de trois semaines pour les jeunes.

Pour faire vivre tout cela, le club peut compter sur une soixantaine de bénévoles : éducateurs, dirigeants, membres du comité... et c'est clairement notre plus grande richesse.

Sans eux, rien ne serait possible.

L'ASSF continue de grandir et nous sommes confiants pour l'avenir. Dès septembre, nous aurons la chance de profiter d'un nouvel équipement avec la création d'un terrain synthétique, à la place du terrain en herbe que beaucoup connaissent bien... surtout l'hiver !

Les travaux débiteront le 15 juin, et je tiens sincèrement à remercier Monsieur le Maire ainsi que toute la municipalité pour leur soutien sur ce projet important pour notre club et pour les générations futures. Cela fait plusieurs années que nous travaillons dessus, et nous sommes heureux de le voir enfin aboutir.

Avant de conclure, nous souhaitons remercier :

- la municipalité pour son soutien et la qualité de nos échanges,
- Arsène ainsi que l'ensemble des membres du District,
- toutes les personnes présentes ce soir pour leur engagement au service du football amateur,
- et bien sûr tous les bénévoles, éducateurs, dirigeants et supporters qui font vivre l'ASSF au quotidien.

Nous avons également une pensée émue pour toutes celles et ceux qui nous ont quittés et qui ont marqué l'histoire du club. Leur souvenir restera toujours présent parmi nous.

Avant de conclure, nous souhaitons également vous présenter le programme de ce week-end exceptionnel des 100 ans du club, qui se déroulera les 12 et 13 juin prochains.

Nous avons voulu organiser un événement à l'image de l'ASSF : convivial, familial et festif.

Le vendredi soir, nous lancerons les festivités avec une soirée paella, animée par des bandas, dans une ambiance chaleureuse et festive. Des jeux seront également proposés pour les enfants afin que chacun puisse profiter pleinement de la soirée.

Le samedi, place au football avec une grande journée dédiée à nos jeunes, à travers des matchs U7 à U13, qui réunira de nombreux enfants et clubs amis.

Nous aurons ensuite le plaisir d'assister à un match de gala qui opposera les anciens joueurs de Saint-Forgeux aux anciens joueurs de l'Olympique Lyonnais. Un beau moment de partage, de souvenirs et de passion pour tous les amoureux du football.

Et pour terminer ce week-end en beauté, nous organisons le samedi soir une grande soirée cabaret, placée sous le signe de la fête et de la convivialité.

Nous espérons vous voir nombreux tout au long de ce week-end pour célébrer ensemble les 100 ans de notre club.

Merci à toutes et à tous... et surtout, vive l'ASSF ! »

Monsieur Jérôme DURAND, Maire de SAINT FORGEUX

« Mesdames, Messieurs,
Chers amis du football,

Merci sincèrement à toutes et à tous d'être présents ce soir.

Chère Président du District de Lyon et du Rhône de Football, Monsieur Arsène MEYER,
Chère Président délégué du district, Monsieur COURRIER,
Chères secrétaires, trésorier du district
Chère Monsieur GROULLIER et Monsieur DRESCOT, représentants de la ligue,
Chers présidents de l'Association Sportive de Saint-Forgeux, notre ASSF, Monsieur Geoffrey MAINAND,
Chers Mesdames et Messieurs les présidents de l'ensemble des clubs de Lyon et du Rhône, ou leurs représentants,
Mes chers collègues adjoints et conseillers municipaux,
Et bien sûr, l'ensemble des partenaires, sponsors et mécènes, sans qui rien de tout cela ne serait possible.

C'est avec beaucoup de plaisir, et même une certaine fierté, que nous vous accueillons aujourd'hui à Saint-Forgeux.

Un village parfois méconnu des Lyonnais, pour qui nous sommes souvent "entre L'Arbresle et Tarare..." mais un village qui mérite largement le détour.

Ici, entre les monts du Lyonnais et ceux du Beaujolais, nous avons la chance de vivre dans un cadre magnifique, entouré de collines, de forêts et de sentiers où il fait bon se promener.

Vous êtes aujourd'hui sur les terres des Beureillottes et des Beureillons, un nom qui rappelle notre histoire agricole, toujours très présente et profondément ancrée dans notre identité.

Mais Saint-Forgeux, ce n'est pas seulement un joli décor.

Saint-Forgeux, c'est avant tout un village vivant et profondément humain.

Un village où les gens se connaissent, se croisent, s'entraident.

Un village où l'on grandit ensemble.

C'est aussi un village chargé d'histoire, avec la chapelle de Grevilly datant du XI^e siècle, mais également de traditions, comme notre célèbre fête des classes, à laquelle beaucoup ici sont attachés.

Et puis surtout, Saint-Forgeux vit grâce à ses habitants : ses agriculteurs, ses artisans, ses commerçants, ses bénévoles... toutes celles et ceux qui donnent de leur temps et de leur énergie pour faire vivre notre commune.

Notre plus grande richesse, ce sont aussi nos associations.

Pour un village de 1 550 habitants, avoir 33 associations sportives et culturelles, c'est exceptionnel. Et cela dit beaucoup de l'énergie et de l'état d'esprit qui règnent ici.

On y trouve des passionnés de parapente, des danseurs de country, des motards, des comédiens, mais aussi des clubs de tennis, de basket, de boules, de pêche, de chasse et bien d'autres encore... et bien évidemment de football.

Toutes ces associations créent du lien, transmettent des valeurs, rassemblent les générations. Elles sont véritablement le cœur battant de Saint-Forgeux.

Pour ma part, je suis arrivé ici en 2006... et vingt ans plus tard, avec un mariage et quatre enfants, je peux vous dire une chose : je ne me vois plus vivre ailleurs.

Parce qu'ici, on se sent chez soi.

Je voudrais enfin adresser un immense merci à notre club, l'ASSF.

Merci à tous les bénévoles qui donnent sans compter, souvent dans l'ombre, simplement par passion du sport et par amour du club.

Merci aussi aux jeunes de 17 ans et plus, qui après avoir grandi ici et porté ces couleurs depuis tout petits, reviennent aujourd'hui transmettre à leur tour aux plus jeunes.

Ça, c'est l'esprit ASSF.

Un esprit de famille, de transmission et de solidarité.

Grâce à vous, nos enfants grandissent, s'épanouissent, créent des amitiés et apprennent des valeurs essentielles, des catégories U5 à U13... avec des étoiles plein les yeux et des rêves plein la tête.

Et quel symbole de voir ce club fêter ses 100 ans dans quelques jours !

Un siècle d'histoire, de passion et d'engagement, accompagné dès la saison prochaine d'un tout nouveau terrain synthétique qui permettra au club de continuer à se développer dans les meilleures conditions, tout en gardant cette âme familiale qui fait sa force.

Encore merci à toutes et à tous pour votre présence.

Je vais maintenant laisser la parole à Monsieur Arsène MEYER.

Alors vive l'ASSF, vive le football dans le Rhône, et vive Saint-Forgeux ! »

Arsène MEYER remet à Monsieur le Maire un souvenir de cette Assemblée Générale ainsi que le fanion du District et le remercie encore pour l'accueil. Il en fait de même pour le Président de l'AS SAINT FORGEUX.

Il donne ensuite la parole au représentant de la Ligue Auvergne Rhône Alpes de Football.

Monsieur Hubert GROUILLER, membre du Conseil de Ligue de la Ligue Auvergne Rhône Alpes de Football

« Bonjour à tous.

Je souhaite tout d'abord excuser le Président Pascal PARENT et remercier de m'avoir accompagné à cette Assemblée Générale :

- Dominique DRESCOT, Membre du conseil de Ligue et Président des commissions du statut des éducateurs et du football scolaire
- Lisa BAPTISTA, Responsable du service licence de la Laurafoot

Voici les quelques points évoqués au titre de la ligue :

Baisse de 2,6 % du nombre de licenciés sur l'ensemble de la ligue, ce qui est paradoxal quand certains clubs nous disent ne pas avoir pu, faute d'équipements ou d'encadrement, accueillir toutes les demandes !

La baisse est surtout sensible en foot d'animation et en foot féminin.

Espérons que la relance du Pass'Sport pour toutes les catégories de jeunes permettra de retrouver une partie de nos licencié(e)s perdu(e)s.

Espérons aussi que notre Équipe de France qui s'envolera prochainement pour la Coupe du Monde effectue un très bon parcours, ce qui ne manquera pas de susciter de nouvelles vocations de petits footballeurs et footballeuses ! En tout cas, tous nos vœux de réussite accompagnent nos bleus.

Espérons enfin que l'enquête de la DRAJES sur l'accès à certains équipements scolaires (gymnases ou terrains), à laquelle vous avez été très nombreux à répondre et nous vous en félicitons, soit suivie d'effet et que vous puissiez ainsi trouver quelques créneaux supplémentaires d'entraînement ou de matches.

En parlant de licences, ATTENTION AUX FAUX CERTIFICATS MÉDICAUX, ou plutôt à des certificats médicaux établis pour un joueur ou une joueuse et ... dupliqués pour d'autres !! ça coûte très cher en suspensions et en amendes !

Côté lutte contre les violences et incivilités, la saison se serait au niveau ligue pas trop mal passée s'il n'y avait pas eu les graves incidents intervenus lors d'un match de championnat U18 futsal et qui nous ont conduits :

- A décréter d'un mois sans futsal régional
- A conditionner la reprise du futsal à la production de protocoles de sécurité très stricts et à défaut, à faire jouer les matches à huis-clos
- Le même dispositif sera reconduit en 26/27

Par ailleurs la Ligue applique le dispositif de Pause d'Apaisement (ou temps morts) depuis le début des matches retour de cette saison et appliquera le dispositif d'Exclusions Temporaires (cartons blancs, joueurs et banc de touche) dès le début de la saison 26/27. A noter également que certains districts de notre ligue expérimentent le dispositif de caméras embarquées et que les retours sont extrêmement positifs.

Côté économique, la ligue a évidemment pris conscience de la forte augmentation des prix des carburants. Elle a déjà mis en place pour les clubs régionaux des dispositifs qui permettent annuellement d'amortir ces coûts qui pèsent lourd dans le budget des clubs (primes d'éloignement, péréquation intégrale des déplacements pour toutes les équipes d'une même catégorie, péréquation des officiels), certains districts le font aussi, et notre président Pascal Parent a demandé lors d'un dernier COMEX que soit renouvelée l'opération mise en place il y a quelques saisons, des « bons carburant » avec le partenaire Intermarché. Espérons que ce sera suivi d'effet !!

Enfin, sur la programmation des matches le week-end qui débute (29, 30 et 31 mai) 2 choses : tous les matches sans enjeu ont pu être décalés à la demande des clubs lorsqu'ils se télescopaient avec la finale de la ligue des champions diffusée à18 h 00 !! Et vu les températures du moment, des pauses fraîcheur seront systématiquement appliquées au milieu de chaque mi-temps.

Pour terminer, je vous souhaite une bonne fin de soirée, ainsi qu'une bonne fin de saison à tous et toutes. »

Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire

Allocution du Président du District de Lyon et du Rhône de Football, Arsène MEYER

« Chers Amis,

Comme vous le savez, nous avons deux AG par an, une d'hiver qui valide nos comptes, et une d'été qui détaille notre budget et notre futur plan pour la saison qui va venir.

Il y a deux manières d'imaginer l'ordre des choses d'une AG d'été.

- Rappeler tout ce qui s'est passé pendant la saison écoulée
- Ou parler de notre futur.

Vous me direz, on peut faire un peu les deux, mais je n'ai pas l'intention de trop m'attarder sur le passé.

Alors, si vous le voulez bien, je vais parler de notre saison 25/26, mais sans trop m'attarder, comme je viens de vous le dire.

Comme d'habitude, la saison a été marquée par une année de recrudescence d'incivilités, mais cela malheureusement devient une habitude. Personnellement, je ne m'y ferai jamais, mais je suis quelque peu obligé de l'accepter.

Nous sommes aujourd'hui dans une espèce de banalisation de l'indiscipline, de l'absence d'éducation, ou d'incivilité notoire. L'absence d'éducation ne vient pas de nous.

Notre commission de Discipline a eu fort affaire, mais elle a assuré sa mission. Je rappelle pour les non-initiés, que cette commission est rattachée directement au Président du District, qu'elle est composée de membres du CD, par la présence d'un arbitre, d'un éducateur et de représentants des clubs. Ces représentants de clubs sont MAJORITAIRE. C'est la loi du Sport de 84 qui est ainsi appliquée. Et ces représentants de Club, comme je l'ai dit, sont majoritaire donc les décisions sont prises en toute démocratie et par tout le monde.

Travailler dans cette commission, par les temps qui courent, est un exercice très difficile. Elle est souvent critiquée, ça a toujours été, mais je rappelle, si besoin en est, que vous avez la possibilité de faire appel, ce qui est le droit le plus démocratique possible.

Souvent, on vient me voir, ou on me contacte, suite à une décision que le club trouve injuste... Après tout je suis là pour ça. Mais, n'oubliez pas, la loi sur le Sport interdit à un Président de District d'intervenir dans les décisions de ces différentes commissions. Le seul pouvoir que j'ai, c'est de dissoudre ladite commission si elle ne correspond pas aux objectifs de neutralité. Mais ça c'est un autre débat.

Je comprends, que les clubs demandent des explications, mais moi, en retour, je demande aux clubs de gérer les indisciplines qui existent malheureusement trop chez eux.

Pour changer de sujet, et être sur des sujets plus positifs, je voudrai saluer le travail remarquable qui est fait dans le sport adapté par l'équipe présidée par Evelyne MONTEIL. C'est une commission dynamique, pas très ancienne, qui développe le sport HANDICAP avec une grande dextérité. Je rappelle que nous avons demain à CHAZAY, les finales de ce nouveau championnat.

Je voudrai également souligner le bon travail de nos commissions PSEM et Sociétal qui ont eu beaucoup de dossiers à gérer.

Pour la PSEM, la délicate mission de préparation de match, et la gestion des conflits.

Pour la commission SOCIETAL, toutes les affaires qui sortent du simple Football où l'on doit intervenir. Nous remettrons tout à l'heure, les premières récompenses du nouveau concours que nous avons lancé en début d'année sur le thème sociétal.

Sur le plan sportif, le championnat n'est pas encore terminé, la dernière journée c'est ce week-end... On l'a dit tout à l'heure, vous pourrez faire des pauses fraîcheur. Ils annoncent encore demain une bonne canicule. En espérant que cette dernière journée soit jouée dans le plus grand FAIR PLAY.

Je voudrai dire un petit mot, aux clubs de la DUCHERE et des HAUTS DU LYONNAIS, pour leur formidable saison en N3, ces deux clubs méritent cette accession en N2, et donne la preuve de la puissance du Football Rhodanien. Ces deux Clubs méritent vraiment et je pense que l'on peut les applaudir.

Enfin pour finir sur ce chapitre, je remercie la commission des Compétitions pour la bonne gestion de nos compétitions (Championnats, Futsal, Féminin, Coupes).

J'ai envie d'insister tout particulièrement sur la bonne Gestion du Futsal, car nous représentons 78 % du championnat de Ligue. Alors oui, quand il y a un incident et que l'on retire pendant un mois le championnat Futsal, comme par hasard ce sont des Clubs du Rhône, étant donné que nous faisons 78 % du championnat. On peut aussi se poser la question pourquoi il n'y a pas de Futsal dans les autres Districts, ce qui serait plus logique et plus simple.

Voilà, j'en ai fini de parler du passé, voyons rapidement ce que nous réserve l'avenir.

Moi ça ne fait pas loin de 36 ans que je suis au District, j'ai 72 ans donc 50 % dont 30 ans au Comité Directeur, c'est peut-être pour cela que j'ai quelques cheveux blancs ! Mais je suis toujours très fier de faire parti de ce District. Je serai encore plus fier si on prend l'habitude de se tourner vers le positif.

J'en ai un peu ras-le-bol des trucs du passé, j'ai un litige avec untel, avec un autre... Je reçois toutes les semaines des dizaines de mails si ce n'est pas plus, de contestations. Je suis obligé d'intervenir auprès des Mairies, auprès de Jeunesse et Sport... alors qu'il paraît qu'un Président de District doit s'occuper de Football. Je vous rappelle qu'un Président de District est bénévole, je ne suis pas rémunéré. Alors oui, j'ai envie de parler de Football, d'avenir, et un peu moins de toutes ces affaires qui traînent ici ou là. Même si, encore une fois, j'ai plaisir à recevoir les Clubs pour discuter mais faut-il encore qu'un échange puisse être possible.

Alors, mon objectif sera de vous parler principalement d'avenir.

En effet, il faut sortir de la morosité ambiante et se projeter sur les années futures.

Notre District s'y prépare et voici ce que nous vous proposons :

- Nous créons en ce moment, un véritable service Juridique, car nous nous sommes rendu compte des difficultés que vous rencontrez. Il y a pleins de Clubs dans la salle qui ont eu des difficultés soit avec leur statut soit des conflits internes. Comme vous le verrez sur notre site, Emilie SIDIBE en fait partie. Elle n'a pu être présente ce soir. C'est un service pour les Clubs que l'on met en place
- Nous renforçons notre commission Technique, par l'embauche d'un nouveau collaborateur. Nous mutons, si je peux le dire ainsi, Fabien JASPERO vers un nouveau poste que nous créons, avec l'aide financière de la FFF. Ce poste s'intitule Conseiller en Développement Associatif. Ce sera une personne totalement dédiée pour aider les clubs (Projet clubs, etc..). Je remercie Fabien qui va prendre ce poste le 1^{er} juillet car cela sera un vrai plus pour vous, les Clubs. Nous investirons également sur le nombre de session de formation d'éducateurs, ce pour permettre aux clubs d'asseoir leur compétence technique. Je vous rappelle que nous formons environ 750 stagiaires par an. Je remercie Jérôme et toute son équipe car ils sont très attentifs sur le bon fonctionnement de ces formations. Qui dit Educateurs bien formés dit un peu moins de problèmes en discipline.
- Nous recruterons un Apprenti Manager, communication, avec la complicité de notre nouveau partenaire WIN SPORT SCHOOL, présent ce soir. Les clubs auront également la possibilité d'engager un apprenti avec ce dispositif. Je vous conseille de vous renseigner auprès d'eux à la pause.
- La mise en place définitive de la Commission CAS (Comité d'Assistance et de Solidarité). Commission présidée par Bernard COURRIER, qui va gérer le fonds réservé pour les clubs qui est actuellement de 100 000 €. Rapprochez-vous de Bernard COURRIER pour avoir des informations.
- Mise en place de LYONIX, l'intelligence artificielle au service du District et des clubs. Vous l'avez vu à l'entrée. C'est un investissement financier lourd pour nous, mais cela est nécessaire, car il faut évoluer avec son temps et nous n'avons pas l'intention d'être en retard mais plutôt en avance. C'est un investissement financier relativement lourd mais que nous assumons volontiers. Vous découvrirez plus d'informations sur le sujet après la pause.
- Ensuite pour mieux préparer l'avenir, j'envisage la mise en place d'une commission spéciale qui aura comme objectif de réfléchir avec nous sur l'évolution du barème disciplinaire, plus

particulièrement le barème aggravé du District. Vaste sujet s'il en est... Cette commission aura également à étudier, l'évolution de la Sécurité des clubs et de leurs rencontres (tant pour le Foot à 11 que le Foot d'Animation). Je pense qu'il est bon de toiletter tout cela. Vous faire participer sur ce thème me paraît à minima important. Vous voyez que nous savons tenir compte de vos réflexions. Je remercie aussi mes collègues du Comité Directeur d'avoir compris le message qui peut en découler. Il y a d'ailleurs sur ce thème, plusieurs propositions (test en cours) par la commission d'arbitrage de la FFF, comme le port de caméra par les Arbitres. Ces tests ne correspondent pas à notre stratégie, et ils sont pour certains difficilement applicables dans notre District. Chez nous il n'y aura pas de caméras sur le ventre de nos Arbitres. La FIFA propose un carton blanc avec exclusion de 10 minutes, mais celui-ci est en fait comptabilisé comme un carton jaune. Alors que chez nous le carton blanc (qui existe depuis 15 ans) reste pédagogique et n'est pas considéré comme un jaune. La différence entre ces deux formules est que le carton blanc avec exclusion, fait que lorsque le joueur qui a purgé ses 10 minutes, s'il reprend un jaune à son retour sur le terrain, cela vaut exclusion (2 cartons jaunes). Je vous rappelle que dans notre District le carton blanc est un vrai carton sans conséquence sur le futur. De plus, si nous devons appliquer cette sanction qui sera en test en ligue l'année prochaine, nous pourrions encaisser environ 20 000 € supplémentaire, car ce carton blanc proposé par la FFF est subordonné à une amende... Et ça je ne souhaite pas, je pense qu'il en est de même pour vous.

- Au niveau de notre Comité Directeur, mais également avec l'aide de Présidents de clubs, nous allons retravailler le plan 26/28 et se fixer des objectifs ambitieux d'évolution. Je cherche encore la bonne date de réunion mais nous inviterons un certain nombre d'entre vous pour travailler sur des sujets ambitieux.

Bien sûr, tout ce projet d'avenir, ne peut pas se faire sans finance.

Avec le Commission des Finances, nous avons élaboré un budget ambitieux, qui est à l'équilibre. Ce budget a été possible, grâce à notre suivi strict des dépenses, aidé en cela par notre personnel.

Comme promis, nous n'augmentons pas nos tarifs de base, comme nous nous étions engagés il y a 2 ans. Le seul ajustement, qui est prévu tous les 2 ans, concernent nos tarifs arbitres et officiels, qui suivent l'inflation. C'est donc à la marge et ça n'a rien de très spectaculaire.

Un budget ambitieux, je l'ai dit, mais maîtrisé, afin de dégager des fonds pour vous aider.

C'est cela l'avenir.

Merci pour votre écoute, et reprenez bien le thème de cette AG : TOUT POUR L'AVENIR »

Le Président Arsène MEYER informe l'Assemblée que le quorum est atteint :

- Total des Clubs convoqués : 183 Clubs
- Total des Clubs absents : 47 Clubs
- Total des Clubs présents : 136 Clubs ce qui représente 74,32 % des Clubs convoqués

Approbation du PV de la dernière Assemblée Générale du 29/11/25 à SAINT PRIEST

Vote de l'AG pour l'approbation : approuvé à la majorité moins 2 abstentions

Présentation de Sabrina DEPARIS, candidate au poste vacant de membre du Comité Directeur

Le Président Arsène MEYER propose à l'Assemblée Sabrina DEPARIS au poste vacant de membre du Comité Directeur, suite à la démission de Charline LABROUSSE : « Nos statuts nous permettent pendant le mandat qui est en cours de remplacer à l'identique une personne. C'est pour cela que nous vous présentons aujourd'hui Sabrina. Elle nous rejoindra au Comité Directeur si vous en êtes d'accord et ce jusqu'à la fin du mandat puisque nous sommes en liste fermée jusqu'au en juin 2028. Le comité

Directeur du District a approuvé à l'unanimité cette candidature. Je laisse donc Sabrina se présenter. »

Sabrina DEPARIS se présente en quelques mots : « Bonsoir à tous, je m'appelle Sabrina DEPARIS, j'ai 39 ans. Je suis enseignante de la conduite et formatrice taxi. Je suis également membre du nouveau comité, le CAS avec Bernard COURRIER. Et aujourd'hui, je me présente à vous pour intégrer le Comité Directeur et également la Commission des Terrains et Infrastructures sportives. C'est une Commission qui me plaît énormément. Et si vous voulez bien suivre ma candidature et s'il y a d'autres personnes qui veulent se joindre à moi pour cette belle aventure, c'est avec grand plaisir. Merci beaucoup. »

Arsène MEYER : « Effectivement, nous lui avons proposé de prendre la Commission des Terrains et Infrastructures sportives car Patrick PINTI, notre Trésorier ne peut pas tout faire. Il restera dans cette Commission mais nous avons besoin de monde. Donc s'il y a des candidats, venez nous voir, on est preneur. C'est une Commission qui est effectivement très intéressante puisqu'elle gère les infrastructures de terrain, le football réduit aussi, enfin les stades, les gymnases que l'on oublie souvent, le FAFA, le Fond d'Aide au Football Amateur, que ce soit pour les infrastructures, le transport ou autre. C'est quand même un gros dossier, une belle Commission. Nous allons donc passer au vote. »

Vote de l'AG pour intégrer Sabrina DEPARIS au sein du Comité Directeur : approuvé à l'unanimité

Présentation du budget prévisionnel 2026/2027 - Monsieur Patrick PINTI, Trésorier Général du District

« Mesdames les Présidentes, Messieurs les Présidents de clubs, Mesdames et Messieurs les représentants des clubs,
Bonsoir à tous.

Avant de prendre connaissance des prévisions de notre activité que nous projetons pour la saison prochaine, nous tenons à vous remercier pour votre nombreuse présence à notre Assemblée Générale d'été.

Nous tenons également à remercier l'ensemble des commissions, le Comité Directeur et les salariés de notre District pour leur implication et leur travail.

Comme chaque année, nous vous présentons un budget prévisionnel avec pour objectif de rechercher l'équilibre entre nos charges et nos produits et avec la volonté de surveiller toutes les évolutions de nos dépenses et l'optimisation de nos ressources.

Il est à noter que notre base de calcul est projetée sur le nombre de 60 000 licenciés.

Nous allons débiter la présentation de notre budget en détaillant les postes de notre compte de résultat prévisionnel.

LES CHARGES DE FONCTIONNEMENT

	BUDGET 2026-2027	% / TOTAL DES CHARGES
FRAIS DE PERSONNEL	885 000	51,6%
CONSOMMATIONS	19 000	1,1%
GROUPEMENTS	12 000	0,7%
SERVICES EXTERIEURS	162 000	9,4%
AUTRES SERVICES EXTERIEURS	525 340	30,6%
IMPOTS	18 000	1,0%
DOT. AMORTISSEMENTS ET PROV.	95 000	5,5%

TOTAL DES CHARGES	1 716 340	100%
--------------------------	------------------	-------------

Ce n'est pas une surprise les Frais de Personnel et les Autres services extérieurs représentent respectivement 51.6% et 30.6% du total des charges et sont en progression en termes de montant.

LES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT

	BUDGET 2026-2027	% / TOTAL DES PRODUITS
PRESTATIONS	992 740	57,8%
GROUPEMENTS	60 700	3,5%
SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT	562 000	32,7%
ENGAGEMENTS	73 900	4,3%
TRANSFERTS DE CHARGES	15 000	0,9%
PRODUITS FINANCIERS	12 000	0,7%
TOTAL DES PRODUITS	1 716 340	100%

Pas plus de surprise, les prestations pour 57.8% en hausse et les subventions de fonctionnement pour 32.7% en progression, comme vous pouvez le constater ce sont les deux postes les plus importants

COMPARATIF GLOBAL DES CHARGES DU DISTRICT

	PREVISIONNEL 2025-2026	PREVISIONNEL 2026-2027
REMUNERATIONS	580 000	610 000
CHARGES SOCIALES ET FORMATION	275 000	275 000
CONSOMMATIONS	22 000	19 000
GROUPEMENTS	12 160	12 000
SERVICES EXTERIEURS	142 000	162 000
AUTRES SERVICES EXTERIEURS	521 580	525 340
IMPOTS ET DIVERS	18 000	18 000
DOTATIONS Ctes D'AMORTISSEMENTS	101 000	93 000
DOTATIONS Ctes DE PROVISIONS	2 000	2 000
TOTAL DES CHARGES	1 673 740	1 716 340

Notre budget est à l'équilibre, en progression de 2.54%, nous vous rappelons que notre activité est basée sur un nombre de 60000 licenciés.

Progression du poste des rémunérations et autres services extérieurs

Nous poursuivons la présentation avec le détail des charges et des produits.

LES FRAIS DE PERSONNEL SALARIE

	PREVISIONNEL 2025-2026	PREVISIONNEL 2026-2027
SALAIRES BRUTS	575 000	610 000
AUTRES REMUNERATIONS	5 000	7 000
MISE A DISPOSITION LAuRAFoot	0	0
TOTAL DES REMUNERATIONS	580 000	617 000

Progression des salaires bruts lié aux augmentations de salaires prévues dans la convention collective et surtout l'objectif de transformer des postes d'apprentis en salariés.

Progression du poste autres rémunérations composées des cotisations OPCA et des formations.

LES CHARGES SUR SALAIRES ET FRAIS DE FORMATION

	PREVISIONNEL 2025-2026	PREVISIONNEL 2026-2027
TAXE SUR LES SALAIRES	275 000	268 000
URSSAF		
APICIL		
IONIS		
ALLIANZ		
AUTRES CHARGES + PROV 13^{ème} MOIS		
TOTAL DES CHARGES SOCIALES	275 000	268 000

Petit rappel, une progression des frais de Personnel entraînant mathématiquement une progression des charges sociales et fiscales celles-ci étant calculées en pourcentage.

Nous constatons une baisse qui est liée à la diminution du poste autres charges.

LES CONSOMMATIONS

	PREVISIONNEL 2025-2026	PREVISIONNEL 2026-2027
FOURNITURES NON STOCKEES	17 000	14 000
FOURNITURES STOKEES	5 000	5 000
TOTAL DES CONSOMMATIONS	22 000	19 000

Les dépenses de fournitures non stockées concernent principalement les frais d'EDF, il est à noter que notre objectif de faire attention à nos comportements avec l'éclairage et le chauffage paye.

Maintien du montant des fournitures stockées, les effets du zéro papier.

LES GROUPEMENTS

	PREVISIONNEL 2025-2026	PREVISIONNEL 2026-2027
BEAUJOLAIS	2 485	2 200
BREVENNE	2 400	2 200
SAÔNE METROPOLE	2 000	2 200
LYON METROPOLE	2 000	2 200
VALLEE DU RHONE	2 275	2 200
DEPENSES DIVERSES GROUPEMENTS	1 000	1 000
TOTAL DES GROUPEMENTS	12 160	12 000

Maintien de l'objectif des dépenses des groupements, toujours une bonne gestion de leurs dépenses respectives.

LES SERVICES EXTERIEURS

	PREVISIONNEL 2025-2026	PREVISIONNEL 2026-2027
LOCATIONS DIVERSES	5 000	6 000
ENTRETIEN ET REPARATIONS	20 000	20 000
MENAGE SIEGE	16 000	18 000
RAMASSAGE NICOLLIN	8 000	8 000
MAINTENANCE INFORMATIQUE	8 000	25 000
PRIMES D'ASSURANCES	16 000	17 000
HONORAIRES DIVERS	16 000	16 000
HONORAIRES COMMERCIAUX	30 000	32 000
HONORAIRES JURIDIQUES	2 000	0
AFFRANCHISSEMENTS	1 000	500
TELEPHONE	12 000	12 000
ALARME	4 000	4 000
SERVICES BANCAIRES	4 000	3 500
TOTAL DES SERVICES EXTERIEURS	142 000	162 000

Progression du montant total des services extérieurs.

Progression du poste de maintenance informatique lié à l'achat de nouveau matériel.

Moins de travaux dans le site

Baisse du poste affranchissements, moins de courriers.

Réajustement des frais bancaires liés à l'avance des paiements des arbitres.

LES AUTRES SERVICES EXTERIEURS

	PREVISIONNEL 2025-2026	PREVISIONNEL 2026-2027
DEPENSES DIVERSES	14 000	15 000
CLUB DES 1000	15 600	16 000
SUBVENTIONS AUX AMICALES	1 200	1 200
COMMUNICATIONS/PUBLICITE	12 000	14 000
RECOMPENSES FANIONS	8 000	8 000
Soutien aux clubs et Op ponctuelle	27 500	36 340
DONS	3 000	3 500
Activités Sociales	0	2 000
MISSIONS	9 000	9 000
DEPLACEMENTS IMPOTS	140 000	140 000
INDEMNITES PRIMES D'ELOIGNEMENT	5 000	5 000
REMBOURSEMENT FRAIS CONVOCATIONS	500	500
RECEPTIONS	25 000	25 000
DEPLACEMENTS SALARIES	17 500	10 800
AG LIGUE	1 000	1 000
ANPDF - LFA - AE2F	2 700	3 000
FRAIS DE DELEGATIONS	5 000	5 000
ARBITRES/OBSERVATEURS FRAIS DLR	500	500
COMMISSIONS DIVERSES	4 500	4 500

COMMISSION FEMININE ET FEMINISATION	12 500	6 000
COMMISSION FOOT ADAPTE	6 450	6 500
COUPE DLR JEUNES	15 000	20 000
COUPE DLR SENIORS	50 000	50 000
COMMISSION DES ARBITRES + STAGES	57 500	62 000
COMMISSION TECHNIQUE	23 000	23 000
FORMATION ET STAGES	31 630	30 000
PAC + LABEL + PEF	1 000	1 000
SECTIONS SPORTIVES	15 000	13 000
JOURNEE NATIONALE DES DEBUTANTS	10 000	5 000
ACTION USEP - FOOT A L'ECOLE	500	500
NOUVELLE PRATIQUE LOISIRS	2 000	2 000
COMMISSION MEDICALE	5 000	6 000
TOTAL AUTRES SERV. EXTERIEURS	521 580	525 340

En progression globale

A souligner :

Augmentation du fonds d'aide aux clubs comme voté lors de l'Assemblée Générale d'Hiver

Des dotations pour les coupes du DLR

De la commission foot adapté

Réduction du montant d'aide pour le développement du football féminin

LES IMPÔTS ET TAXES

	PREVISIONNEL 2025-2026	PREVISIONNEL 2026-2027
TAXE FONCIERE	18 000	18 000
IMPOTS DIVERS	0	0
TOTAL DES IMPOTS ET TAXES	18 000	18 000

Stabilité de la Taxe Foncières

LES DOTATIONS AUX COMPTES D'AMORTISSEMENTS ET DE PROVISIONS

	PREVISIONNEL 2024-2025	PREVISIONNEL 2025-2026
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	101 000	93 000
DOTATIONS AUX PROVISIONS	2 000	2 000
TOTAL DES DOTATIONS	103 000	95 000

Baisse du poste de dotations aux amortissements certains équipements étant totalement amortis. Ces amortissements tiennent comptes des investissements antérieurs et récents, constructions et véhicule.

Maintien de la dotation aux provisions à la suite du départ à la retraite d'un salarié.

LE COMPARATIF GLOBAL DES COMPTES DE PRODUITS DU DISTRICT

	PREVISIONNEL 2025-2026	PREVISIONNEL 2026-2027
PRESTATIONS	965 040	992 740
GROUPEMENTS	65 800	60 700
SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT	540 000	562 000
ENGAGEMENTS	75 900	73 900
TRANSFERTS DE CHARGES	5 000	5 000
REPRISE DE PROVISIONS	10 000	10 000
PRODUITS FINANCIERS	12 000	12 000
TOTAL DES PRODUITS	1 673 740	1 716 340

Notre budget est à l'équilibre, en progression de 2.54%, nous vous rappelons que notre activité est basée sur un nombre de 60000 licenciés

Progression des prestations et des subventions de fonctionnement qui sera détaillé ci-dessous.

LE DETAIL DES PRESTATIONS

	PREVISIONNEL 2025-2026	PREVISIONNEL 2026-2027
DEPLACEMENTS IMPOTS	140 000	140 000
COTISATIONS	31 640	31 240
PROVISION FRAIS D'ENCADREMENT	23 000	23 000
FRAIS DE GESTION DES CLUBS	22 000	23 000
AMENDES DISCIPLINAIRES	320 000	340 000
AUTRES AMENDES	127 500	120 500
FRAIS DE PROCEDURE ET D'APPEL	8 000	8 000
RECLAMATIONS	12 000	10 000
PUBLICITE ET MECENAT	120 000	140 000
FORMATIONS ET STAGES	92 000	92 000
ARBITRES	46 900	49 000
ANNUAIRE ELECTRONIQUE ET ASSISTANCE JURIDIQUE	16 000	15 000
RECETTE COUPE DE LYON ET DU RHONE	1 000	1 000
MISE A DISPOSITION DU PERSONNEL	5 000	0
TOTAL DES PRESTATIONS	965 040	992 740

Progression du montant global de l'ensemble des amendes

Progression du montant du poste publicité et mécénat afin d'apporter des ressources à notre district.

Maintien du poste formations et stages faisant suite à la réforme des Formations.

Plus de mise à disposition du personnel

LES GROUPEMENTS

	PREVISIONNEL 2025-2026	PREVISIONNEL 2026-2027
BEAUJOLAIS	11 200	10 400
BREVENNE	13 300	11 600
SAÔNE METROPOLE	14 500	12 800

LYON METROPOLE	13 400	13 200
VALLEE DU RHÔNE	13 400	12 700
TOTAL DES GROUPEMENTS	65 800	60 700

Toujours la bonne gestion des groupements, un prévisionnel en baisse.

LES SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT

	PREVISIONNEL 2025-2026	PREVISIONNEL 2026-2027
RETROCESSION LICENCE	155 000	150 000
SUBVENTIONS FFF	42 000	10 000
SUBVENTION ANS	30 000	27 000
SUBVENTIONS CONTRATS D'OBJECTIFS	123 000	125 000
SUBVENTION CONS. GEN ET METROPOLE	30 000	40 000
SUBVENTIONS FONCTIONNEMENT GENERAL	160 000	210 000
TOTAL DES SUBVENTIONS	540 000	562 000

En progression, liée à la subvention de fonctionnement général

A noter les baisses des subventions FFF, ANS

Petit rappel, la subvention reversée aux districts sur la préformation des joueurs pros de moins de 23 ans au moment de la signature du premier contrat ou de l'indemnité de formation lors de la conclusion d'un contrat à l'étranger. Cette indemnité était distribuée aux districts ayant formé ces joueurs, elle est maintenant collectivisée et répartie forfaitairement entre tous les districts.

LES ENGAGEMENTS

	PREVISIONNEL 2025-2026	PREVISIONNEL 2026-2027
CLUBS LIBRES	43 400	44 400
FEMININES	7 200	6 200
FOOT LOISIRS	9 700	9 900
FUTSAL	13 600	11 400
TOURNOIS	2 000	2 000
TOTAL DES ENGAGEMENTS	75 900	73 900

Nous tablons sur une baisse du total des engagements avec la possibilité de la progression des licenciés sachant que nous sommes dans une année de coupe du monde.

Nous tablons également sur une baisse des engagements des Féminines et du Futsal.

Petit rappel pour l'obligation de bien déclarer vos tournois auprès du district et de jouer sur des terrains homologués.

LES AUTRES PRODUITS

	PREVISIONNEL 2025-2026	PREVISIONNEL 2026-2027
REPRISES DE PROVISIONS	10 000	10 000
TRANSFERTS DE CHARGES	5 000	5 000
TOTAL AUTRES PRODUITS	5 000	15 000

Pour rappel les transferts de charges concernent principalement la participation des salariés au coût des titres restaurants et les remboursements de Sécurité Sociale.
 Maintien des transferts de charges.

CONCLUSION

Notre volonté à bâtir un prévisionnel qui soit à l'équilibre et proche de la réalité, il doit d'être cohérent en tenant compte de l'ensemble des paramètres d'une saison de football.

Nous devons veiller à la stabilité financière de Notre district, et toujours être réactif à toute évolution qu'elle soit positive ou négative.

Ce prévisionnel a été présenté à vos représentants lors de la réunion de la commission des finances et vous a été détaillé ce soir avec leurs accords.

Merci pour votre écoute et l'attention que vous avez porté sur notre présentation du budget prévisionnel pour la saison 2026/2027, nous vous souhaitons une très bonne fin d'Assemblée Générale. »

Arsène MEYER remercie les Trésoriers.

Approbation du budget prévisionnel 2026/2027

Vote pour l'approbation du budget : approuvé à l'unanimité

Présentation des tarifs 2026/2027

Pas de modifications de tarifs pour la prochaine saison.

Rappel des tarifs.

TARIFS		2025/2026	2026/2027
CLUBS			
COTISATIONS (CLUBS LIBRES - FUTSAL - FOOT LOISIRS)			
	Clubs de moins de 100 licenciés	70	IDEM
	Clubs de 101 à 250 licenciés	100	
	Clubs de 251 à 500 licenciés	150	
	Clubs de 501 à 1 000 licenciés	280	
	Clubs de plus de 1 001 licenciés	530	
	Frais de gestion pour les Clubs avec prélèvement automatique	70	
	Frais de gestion pour les Clubs "autres règlements"	200	
	Assistance juridique et annuaire électronique	80	
	Provision frais d'encadrement Clubs de moins de 250 licenciés	60	
	Provision frais d'encadrement Clubs de moins de 500 licenciés	90	
	Provision frais d'encadrement Clubs de plus 500 licenciés	120	
	Avance de trésorerie (pour les nouveaux clubs Libres) bloquée sur 3 saisons	800 + 200*	
	Avance de trésorerie (pour les nouveaux clubs Foot Diversifié) bloquée sur 3 saisons	400 + 100*	

ENGAGEMENTS		
	Championnats	
	Seniors D1/D2	80
	Seniors Autres séries	50
	Jeunes D1/D2	30
	Jeunes Autres séries	10
	Féminimes Seniors (à 11 et à 8)	40
	Féminines Jeunes (à 11 et à 8)	20
	U13 et U13F	10
	U11 et U11F	10
	U7/U9	10
	Foot Loisirs à 11	40
	Foot Loisirs à 8	40
	Futsal D1/D2	80
	Futsal Autres séries	50
	Pratique Jeunes Futsal U15/U18	20
	Pratique Jeunes Futsal U13	10
	Pratique Jeunes Futsal U11	10
	Pratique Jeunes Futsal U7/U9	10
	Pratique Jeunes Loisirs U11 à U18	10
	Pratique Seniors Loisirs	20
	Coupes	
	Seniors : Coupe de Lyon et du Rhône et Coupe de Groupement	60
	Vétérans : Coupe de Lyon et du Rhône	60
	Coupe de Lyon et du Rhône U20	30
	Coupe de Lyon et du Rhône et Coupe de Groupement U17	30
	Coupe de Lyon et du Rhône et Coupe de Groupement U15	30
	Coupe de Groupement U13	20
	Coupe de Lyon et du Rhône Vial Féminines	60
	Coupe Loisirs à 11	60
	Coupe de Lyon et du Rhône Futsal et Coupe de l'Avenir Futsal	60
	Coupe de Lyon et du Rhône Futsal Jeunes et Futsal Féminines	30
	E-coupe de Lyon et du Rhône	25
	Coupe de Lyon et du Rhône Foot5	40
		IDEM
FORFAITS		
	Championnats	
	1er forfait ou forfait après parution au calendrier (x2 si forfait dans les 3 dernières journées soit 100 €)	50
	2ème forfait (x1,5 si forfait dans les 3 dernières journées soit 120 €)	80
	3ème forfait ou forfait général - Jeunes	160
	3ème forfait ou forfait général - Seniors	320
	3ème forfait ou forfait général - Vétérans	160
	Forfait général dans les 3 dernières journées du championnat - Jeunes	320
	Forfait général dans les 3 dernières journées du championnat - Seniors	500
	Coupes (District et Groupement)	
Toutes catégories	16ème de finale et tours précédents	50
	8ème de finale	80
	1/4 de finale	100
	1/2 finale	200
	Finale	400
Futsal Jeunes	Forfait tournoi qualificatif	50
(Tournoi)	Forfait 1/2 finale et finale	100
		IDEM

DISCIPLINE		
a) Joueur	AVERTISSEMENTS	
	Carton blanc	GRATUIT
	1er avertissement	12
	2ème avertissement	12
	3ème avertissement (match ferme)	52
	EXPULSIONS (ou rapports après match)	
	1er niveau : 2 avertissements et articles 2 / 3 / 4 du barème disciplinaire	62
	Récidive	72
	2ème niveau : articles 5 / 6 / 7 / 8 du barème disciplinaire	72
	Récidive	82
	3ème niveau : articles 9 / 10 / 11 / 12 / 13 du barème disciplinaire	82
	Récidive	122
	Hors match	82
	Récidive	122
	b) Dirigeant / Educateur / Entraîneur / Personnel médical	Rapport d'arbitre donnant lieu à suspension avec sursis
Rapport d'arbitre donnant lieu à suspension avec match(s) fermes(s)		62
Récidive		122
c) Foot à 11 et Futsal	CODE DISCIPLINAIRE	
	1er incident	250
	2ème incident	500
	3ème incident	1000
d) Foot à effectif réduit	1er incident	90
	2ème incident	170
	3ème incident	300
IDEM		

ADMINISTRATIF		
AMENDES		
	Absence Assemblée Générale du District et Foot Loisirs	150
	Absence autres Assemblées Générales spécifiques	100
	Non retour de documents administratifs	100
	Non retour de fiches de renseignements et d'engagements y compris sous forme informatique	150
	Non retour fiche Fair-play Foot Loisirs	
	1ère année	30
	2ème année	60
	3ème année	100
	4ème année et plus	150
	Absence de délégué sur feuille de match, par délégué	15
	Absence de diplômes fédéraux pour les D1	20
	Appui des réserves en Commission des Règlements et de l'Arbitrage	45
	Remboursement de la réclamation par le club perdant	50
	Frais exposés à l'occasion d'une procédure disciplinaire ou d'appel à la charge du ou des Clubs fautifs ou du DLR si réformation complète d'une décision en Appel	70
	Participation d'un joueur suspendu à un match	80
	Match ferme supplémentaire suite à participation d'un joueur suspendu	60
	Participation joueur non qualifié	80
	Participation joueur non licencié	100
	Abandon de terrain avant la fin de la rencontre (application du forfait)	50
	Mauvais comportement des licenciés	120
	Mauvais comportement des supporters	120
	Mauvaise police de terrain (en fonction de la gravité)	100 à 300
	Match arrêté	150
	Amende par point de pénalité retiré	55
	Match joué sur terrain non classé	50
	Feuille de match incomplète ou défaut de renseignements sur lettre de report de match	10
	Feuille de match arrivée hors délai ou absence de lettre de report de match	20
	Feuille de match ou annexe arrivée après 30 jours ou non parvenue	150
	Non saisie des résultats sur internet (au dimanche minuit) ou dans les 24 heures suivant la rencontre pour les matchs en semaine	15
IDEM		

Non ou mauvaise utilisation de la feuille de match informatisée	20	IDEM
Licence manquante au 1er novembre (par licence)	10	
Absence de paiement à l'échéance réglementaire, incident de paiement (chèque impayé, prélèvement rejeté, non respect d'un engagement...)	50	
Annulation de rencontre pour défaut de paiement (par rencontre)	50	
Non signature de la FMI en fin de match par une équipe	20	
Arbitre non prévenu de l'annulation d'une rencontre suite à forfait	50	
Fausse identité	600	
Fausse feuille de match à la charge du Club fautif ou à partager entre les deux Clubs fautifs	500	
Absence à convocation (Joueur-Dirigeant-Arbitre) ou à diverses réunions (PSEM, Sécurité...)	60	
Absence de réponse à une demande de rapport d'une Commission	33	
Absence affichage feuille de route (après un premier rappel resté sans effet pour les Féminines et Futsal)	20	

AMENDES GROUPEMENTS

Feuille de match incomplète ou licence manquante au 1er décembre (par licence) en U7 / U9 / U11 / U13	5	IDEM
Forfait par match (au 3ème forfait, application du forfait général)	20	
Forfait général Foot d'Animation	80	
Feuille de match (U13), feuille de plateau (U11), feuille de bilan (U7/U9) et feuille d'effectif (U7/U9) arrivées hors délai (15 jours)	20	
Feuille de match (U13), feuille de plateau (U11), feuille de bilan (U7/U9) et feuille d'effectif (U7/U9) non parvenues (30 jours)	50	
Mauvaise destination feuille de match	15	
Absence à AG de groupement	100	

INDEMNITES DE TERRAIN NEUTRE A LA CHARGE DU CLUB FAUTIF

Déplacement pour l'équipe non fautive (+ de 12 km aller-retour par rapport au km initial), le km	2	IDEM
Traçage de terrain pour le Club d'accueil	30	

TOURNOIS

Homologation d'un tournoi (à partir de U13)	20	IDEM
Homologation d'un tournoi ou match avec équipe étrangère	25	
Homologation tournoi U7/U9/U11 (demande obligatoire)	GRATUIT	
Tournoi organisé sans homologation du District	150	
Tournoi organisé sans homologation du District - Récidive	200	

ARBITRES

Absence arbitre (adulte ou jeune) aux AG des Arbitres	50	IDEM
Non envoi rapport suite à carton rouge	30	
Amende pour trop perçu	30	
Amende pour trop perçu - Récidive	50	
Amende pour trop perçu - Multi-récidive	120	
Absence match avec observateur	50	
Stage FIA (frais annexes)	85	
Cotisation Arbitre District (avec journée de formation)	55	
Cotisation Arbitre Ligue - FFF	35	

EDUCATEURS ET AUTRES FORMATIONS			
	Certificats Fédéraux Initiateurs (CFI U6-U9 / U10-U13 / U14-U19 / Seniors) Frais pédagogiques : 90 € (dont 11 € reversés à l'IFF) Frais de repas : 40 € (2 repas) Total : 130 €	130	IDEM
	Certificats Fédéraux Initiateurs de spécialité (CFI Projet Club / Futsal) Frais pédagogiques : 90 € Frais de repas : 40 € (2 repas) Total : 130 €	130	
	Certifications CFI Frais pédagogiques : 20 € (dont 10 € reversés à l'IFF) Total : 20 €	20	
	Certifications anciens CFF et CFI spécialités Frais pédagogiques : 60 € Frais de repas : 20 € Total : 80 €	80	
	Attestations fédérales Frais pédagogiques : 45 € Frais de repas : 20 € Total : 65 €	65	
	Nouvelles formations et formations "Emplois d'avenir"	90	
	Formations CDIP	GRATUIT	
	Formation juridique Club - 1 personne	50	
	Formation juridique Club - 2 personnes	80	
BAREME KILOMETRIQUE			
	Remboursement de frais de déplacement d'un officiel dûment convoqué devant le Comité Directeur ou une commission du District, le km aller-retour (avec un minimum de 9 €)	0,45	IDEM
	Visite de terrain en vue d'homologation (le km aller-retour, au frais du club visité) (avec un minimum de 17 €)	0,45	
	Remboursement de frais d'intervention ou d'observation technique (le km aller-retour) (avec un minimum de 28 €) Forfait pour repas éventuel (16 €)	0,45	
* Les 200 € ou 100 € peuvent être remboursés au Club avant le délai de 3 ans si le Président du Club suit une formation organisée par le District de Lyon et du Rhône ou considérée comme conforme par le District de Lyon et du Rhône.			

Signature de la convention avec notre nouveau partenaire des Coupes Jeunes - Présentation de la société WIN SPORT SCHOOL

Présentation de la société WIN SPORT SCHOOL par son Directeur Jamal HAMMOUCH.

« Bonsoir à toutes et à tous. Je vais être très bref. On vous a mis une petite diapo pour présenter effectivement la structure que je dirige donc qui est un établissement installé à LYON. Nous faisons partis d'un groupe qui s'appelle le groupe EDUSERVICES. Nous sommes présents sur l'ensemble du territoire national. Donc on a un maillage territorial qui est assez important et on a deux établissements à l'étranger.

Depuis maintenant plusieurs mois, WIN SPORT SCHOOL Lyon a choisi de marcher aux côtés du District parce que nous croyons que la formation et le sport sont deux moteurs puissants pour révéler les talents de demain. Nous voyons dans chacun de nos clubs des écoles de vie. Aujourd'hui, nous franchissons une nouvelle étape avec émotion et enthousiasme. WIN SPORT SCHOOL Lyon rejoint officiellement le Club des 1 000. Ce n'est pas un simple statut, c'est un engagement renforcé, une promesse d'être encore plus présent, plus utile, plus proche de nous. Concrètement, attendez-vous à des actions terrain : accompagnement des clubs sur les sujets de management, de développement, de professionnalisation mais aussi des moments de convivialité et de reconnaissance parce qu'un partenaire ce n'est pas un logo sur une feuille de match. Nous le faisons dans un esprit bienveillant car

nous savons la valeur du travail accompli dans l'ombre et résolument dynamique car le football rhodanien ne manque ni d'idées, ni d'ambition, ni de joie de vivre. Alors chers adhérents, recevez ce partenariat comme un signe : vous n'êtes pas seuls. Le district peut compter sur des alliés qui aiment son authenticité et nous, à la WIN SPORT SCHOOL Lyon que je dirige, sommes fiers de pouvoir désormais dire : nous sommes au club des 1 000 et nous restons avant tout dans votre camp. Vive le football dans le Rhône, vive vos clubs et ensemble, continuons à faire grandir ce sport qui nous unit. Je voudrais remercier tout particulièrement Denis et Zachary, sans qui ce partenariat n'aurait pas été présent. Et également l'ensemble des équipes du district.

Nous sommes à votre disposition puisqu'on a un petit stand qui est tenu par mes collaborateurs pour répondre à toutes vos questions. L'idée c'est vraiment de pouvoir vous accompagner, vous l'aurez compris, sous différentes formes, aussi bien sous des formes de stages, donc des besoins de stagiaires. On a déjà des clubs avec qui nous travaillons depuis un certain nombre d'années. Mais également des apprentis. On parle beaucoup d'apprentissage. C'est également un moyen de pouvoir, effectivement, intégrer des collaborateurs, les former et les faire monter en compétences. En tout cas, merci, encore une fois, cher Président, pour la possibilité de pouvoir effectivement m'exprimer. Merci au Maire de SAINT FORGEUX de nous accueillir sous cette chaleur. En tout cas, très belle AG, belle fin de soirée à vous, et je reste disponible s'il y a des questions, des échanges. Notamment Camille qui est ici présente et Gauthier également pour répondre à toutes vos questions. Merci à vous, belle soirée à tous. »

BACHELORS / MBA
INITIAL OU ALTERNANCE

Win
ÉCOLE DE MANAGEMENT
DU SPORT

> BACHELOR 1 & 2
Culture du sport Méthodologie Management du Sport Marketing
Outils de communication web Projet & Pratique professionnels

> BACHELOR 3 (alternance)
BACHELOR MARKETING & ÉVÉNEMENTIEL SPORTIF
BACHELOR SPORT BUSINESS & DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL

> MBA 1 & 2 (alternance)
RYTHME ALTERNÉ ÉTUDE / ENTREPRISE
11 SEMESTRES / 3 ANS
MBA ÉVÉNEMENTIEL SPORTIF & STRATÉGIE DIGITALE
MBA MARKETING SPORTIF & BUSINESS DEVELOPMENT

LES ECOLES WIN
GRUPE EDUSERVICES

NOS PRINCIPAUX PARTENAIRES

SO WIN.

Le Président Arsène MEYER : « Merci d'avoir fait le déplacement. Je crois que vous avez aussi quelques collaborateurs dans la salle que je salue. Comme il vous l'a dit, il y a une table de marque à l'entrée pour vous renseigner. Je rappelle pour tout le monde dans la salle que l'accord est quand même important financièrement puisqu'il s'agit d'une somme de 15 000 € qui sera mis à disposition des Coupes Jeunes, garçons et filles. Donc on peut applaudir très fort. Nous sommes très heureux de vous

de vous compter comme partenaire du District.

Nous avons également un deuxième partenariat qui est officialisé aujourd'hui pour la Coupe de Lyon du Rhône Seniors par la société RAVALTEX. Le PDG m'avait dit qu'il ne pouvait pas être présent aujourd'hui parce qu'il est à l'étranger. Nous ferons une signature à une autre occasion mais c'est là aussi un partenariat important puisqu'il manquait un sponsor sur la Coupe de Lyon du Rhône donc on est très heureux qu'il vienne avec nous et ce dès le 1er juillet donc pour la nouvelle saison. On peut applaudir également RAVALTEX. »

Signature de la nouvelle convention avec l'école WIN SPORT SCHOOL.



Coup de projecteur sur un Dirigeant de Club

Le Président Arsène MEYER : « Nous avons l'habitude maintenant de récompenser des dirigeants qui ont pendant des années travaillé pour leur club, au district éventuellement, en tout cas qui ont le mérite de la fidélité pour notre sport. C'est tellement rare maintenant paraît-il la fidélité, donc quand on est dans cette situation-là, on est tellement heureux de pouvoir récompenser les personnes qui s'investissent pendant des années et des années.

Je vous rappelle d'ailleurs, pour les plus fidèles de nos AG, que nous avons déjà récompensé Henri KESISIAN qui est dans la salle, Gérard GUIDICE, et bien d'autres. Ce sont des personnes qui ont travaillé longtemps et durement pour leur club, pour le football et aujourd'hui je crois que la personne qu'on va récompenser mérite très largement cet honneur. C'est pour cela que je demande à ce que tout le monde revienne rapidement après la pause pour qu'on puisse honorer valablement ce dirigeant. On aura aussi des récompenses notamment pour les dirigeants de ST FORGEUX et puis je crois qu'il y a encore d'autres récompenses dans la foulée. C'est toujours un moment que dans le bon vieux temps on mettait à la fin d'une AG quand tout le monde était parti mais je pense que ça mérite que tout le monde soit présent.

Ce soir, nous voulons donc mettre en lumière Hervé BAUDOUX.



Il a été à la présidence du FC LYON qui est un des plus beaux Clubs de notre District avec 1 500 licences et je dois dire que ça va un petit peu au-delà de ça parce qu'Hervé c'est lui qui a fait la fusion un peu de tous les clubs de son secteur. Je me rappelle d'une réunion chez toi que tu m'avais demandé de d'intervenir. Mais Hervé a réussi, grâce à son calme Olympien à faire cet exploit de créer ce gros Club. Et puis, en plus, il a été Président de l'Association des Présidents de Clubs du District de Lyon et du Rhône que j'avais eu la chance de créer en 1995 et qu'il avait présidé pendant de nombreuses années, toujours avec sa neutralité, son efficacité et je crois qu'on peut franchement très sincèrement l'applaudir. Je peux parler de toi encore un bon moment parce qu'on a fait tellement de choses ensemble que ce serait trop long. On a aussi, avec Martine et puis d'autres, travaillé sur la PSEM, et sur tellement de choses qui ont fait progresser notre district. Mais je crois que celui qui va peut-être encore mieux en parler, c'est ton Président actuel Patrice. On va un peu le mettre au boulot parce que je crois qu'il a beaucoup de choses à dire. »

Patrice REA, Président du FC LYON : « Oui pour moi c'est un moment un peu spécial parce que j'ai été élevé au grain. Il y a quelques mois, Serge m'a contacté pour rendre cet hommage. Bon à l'époque Hervé il ne respirait pas forcément la super santé. Je me suis dit, je n'ai pas envie que l'on fasse un discours plutôt funeste. Donc on attendait un petit peu. Et là il est en pleine forme.

Donc, mesdames et messieurs, chers amis du football, président, trésoriers, secrétaires, dirigeants, éducateurs, éducatrices, salariés de clubs ou des instances, arbitres, et oui, parce qu'il en faut, et sans eux, ce n'est pas possible de faire quelque chose. Et tous ceux qui partagent les valeurs de notre sport, notre football trop souvent mis en mal par des comportements individualistes qui ne représentent absolument pas l'ensemble des investissements que vous faites dans vos clubs et pour certains depuis de nombreuses années. Il y en est un pour qui ces valeurs-là sont exemplaires, en la personne de mon ami Hervé BAUDOUX. Il est difficile de résumer en quelques mots tout ce que Hervé a représenté pour le FC LYON mais également pour notre football. Car au-delà d'un président, nous parlons d'un homme qui est profondément attaché aux valeurs du bénévolat, de l'engagement et de la transmission. Hervé est arrivé au club comme la plupart d'entre vous, par le biais d'un de ses enfants. Mais très vite il a compris que ce club allait devenir une partie de sa vie. Le bénévolat et le monde associatif étaient faits pour lui. Son passage en MJC à Mermoz, qui n'est pas forcément hyper facile comme quartier, où il rencontre son pote Dominique, une autre figure du club, va façonner sa vision qui est celle d'un club moderne, structuré, ambitieux, mais fidèle à son âme qui se veut populaire et éducative. Il va contribuer à faire évoluer l'institution dont les racines prennent pied au 19e siècle 1893 et vers la fin

des années 90 il devient tout d'abord trésorier du globe où, avec le Président, ils prendront des décisions importantes dans ce club qui ne compte alors que 400 licenciés. Notamment la séparation des sections masculine et féminine en 98, la section féminine à cette époque tout juste auréolée de son quatrième titre de champion de France en 2005. Il devient président et Dominique son trésorier comme en Russie quoi, et durant 12 ans il va travailler sans relâche pour faire du club une référence incontournable dans la formation des jeunes footballeurs et éducateur. Le projet principal restera, comme tu l'as dit Arsène, la réunification des clubs du 8e arrondissement qui était souhaitée par la ville de Lyon sous l'impulsion de son adjoint au sport à l'époque, Thierry BRAILLARD, et cette ambition collective elle fera passer durant l'été le club de 400 licenciés à 800 licenciés, une réelle performance. Hervé avait compris avant beaucoup d'autres qu'un club ne pouvait grandir que, enfin ne pouvait pas grandir sans structure et il participera activement donc à la professionnalisation du FC LYON en nommant les premiers salariés du club. Et le club va alors très vite avancer administrativement et sportivement puisqu'entre 2009 et 2017 ce n'est pas moins de 47 accessions en championnat supérieur, 32 titres de champions récompensés par 5 titres de meilleurs clubs du monde. Hervé c'est pas seulement des résultats sportifs, Hervé c'est d'abord un travailleur, un homme de l'ombre qui n'aime pas trop la lumière. Mais Hervé fréquente beaucoup les instances pour faire avancer le football amateur. Même si cela n'empêche pas Hervé de lancer de temps à autre en plein match son fameux poitrinaire. Qui masque bien sûr toute l'affection qu'il porte au corps arbitral. Sa force réside dans le dialogue, les échanges d'expériences, les relations humaines au service de notre football, son rôle relationnel avec les autres présidents fait merveille. Hervé croit profondément à l'intelligence collective et à la solidarité entre clubs. C'est notamment à travers l'APC qu'on a parlé, l'Association des Présidents de Clubs ou bien de la PSEM, la commission Prévention / Sécurité / Ethique / Médiation au sein du district où il collaborera. Il va contribuer à rapprocher les clubs de leurs instances, toujours dans le même intérêt, la survie et le développement de nos associations, parce que c'est bien ça le plus important. Hervé n'a jamais cherché la lumière et pourtant son empreinte est partout dans les structures du club, dans son organisation, dans toutes ces générations de joueurs, dirigeants, éducateurs qui ont grandi grâce à son travail, certains bâtissent des équipes, lui a bâti une institution. Alors aujourd'hui en mon nom du président du FC LYON et je l'espère de l'ensemble de notre football départemental, sous vos applaudissements, je voudrais simplement dire merci Hervé. »

Hervé BAUDOUX : « Bonsoir à tous et à toutes. Je vous remercie volontiers de tous ces beaux applaudissements, ça me va droit au cœur. Je suis très content aujourd'hui de recevoir ce cadeau. Je voudrais juste que tout le monde comprenne que le rapprochement avec ces instances, de parler, de se mettre autour d'une table fait grandement avancer les choses et avancer notre sport. Et deuxièmement, la formation des enfants est une chose, mais pour former les enfants, il faut des éducateurs. Tous les investissements que les clubs peuvent faire sur formation des éducateurs un jour ou l'autre ils retrouveront leur petit. Et puis je souhaite à tous et à toutes, à toutes les équipes, à tous les joueurs, à toutes les joueuses, de voir des belles années, de beau football devant eux. »

Remise de récompenses

Le Président Arsène MEYER remet les récompenses suivantes :

- Médaille d'Argent du District de Lyon et du Rhône de Football à Fabrice BROSSART, Jérémy NOISSETTE, Patrick POULARD et Boris RABOUTOT de l'AS ST FORGEUX
- Médaille de Vermeil du District de Lyon et du Rhône de Football à Alain PEILLON, également de l'AS ST FORGEUX
- Trophée de la 1 000ème licenciée volontaire à Jessica DUBESSY de l'AS ST FORGEUX
- Plaquette anniversaire de Club du District de Lyon et du Rhône : 100 ans AS ST FORGEUX – 70 ans FC TERNAY – 20 ans CS ANATOLIA
- Plaquette de bronze anniversaires de Club de la Fédération Française de Football : 50 ans pour AS MARTEL CALUIRE, AS LES SAUVAGES et AS PORTUGAISE DE VAULX EN VELIN
- Médaille d'Argent du District de Lyon et du Rhône de Football à Denis DUPONT

- Bons d'achat suite à la signature de la convention Foot Adapté « J'aime le Foot » : CHANDIEU HEYRIEUX – SAONE MONT D'OR – GENAS AZIEU – US MEYZIEU

Remise des prix du concours Sociétal organisé par le District

Le Président Arsène MEYER : « Nous avons lancé cette année un concours autour de l'engagement sociétal. C'est une première, donc il fallait bien un jour faire démarrer l'affaire, comme on dit. Alors c'était sur dossier, si je peux dire, puisqu'on demandait à ceux qui étaient candidats et qui voulaient gagner ce trophée de présenter un dossier de tout ce qu'ils ont fait sur le plan sociétal. On a eu je crois une dizaine de dossiers. C'est Bernard COURRIER et la Commission CAS qui a traité les demandes pour une question de neutralité, pour que ce soit le plus objectif possible. Trois dossiers ont été retenus. J'espère que la saison prochaine nous aurons au moins 75 candidats. »

Résultat du concours :

- 1^{er} prix d'une valeur de 3 000 € décerné au Club de LIERGUES
- 2^{ème} prix d'une valeur de 2 000 € décerné aux Clubs de CHANDIEU HEYRIEUX et CHARLY VERNAISON arrivés ex-aequo

Lancement du Chatbot Lyonix et présentation

Le Président Arsène MEYER : « Mise en place de l'intelligence artificielle au sein du District avec la mise en place d'un chatbot. Alors nous avons commencé à travailler très sérieusement sur ce sujet parce que nous voulons être avant-gardistes comme je l'ai dit dans mon discours. Nous avons en fait cinq modules en cours. Les deux premiers sont terminés. Le premier concerne surtout d'ailleurs les clubs, puisque vous pouvez interroger le fameux chatbot, qui est à l'entrée, qui s'appelle Lyonix. C'est le nom que nous lui avons donné puisque ça partait d'un sondage qui a été fait au niveau des clubs, du comité directeur et c'est le nom qui est ressorti en plus grand nombre. Vous verrez que c'est assez ludique, c'est plutôt sympa et ça peut vous aider considérablement sachant que l'on est encore un petit peu en test donc il faudra encore être tolérant quelques jours. L'idée étant que ce premier module puisse être mis en place fin août pour la nouvelle saison 2026/2027.

Le deuxième module c'est pour nous, pour contrôler une feuille de match et plus particulièrement les joueurs suspendus.

Le troisième module et le quatrième module viendront beaucoup plus tard, sûrement je pense en fin d'année. C'est la rédaction automatisée des décisions de règlement et de discipline.

Sachant que le cinquième module et le dernier sera beaucoup plus lourd, cela concerne la Commission de Discipline, une aide pour la gestion des dossiers, de l'audition à l'attendu.

Encore une fois, l'idée c'est de gagner du temps, d'être efficace, de pouvoir aussi vous faire bénéficier de toutes ces recherches. C'est un boulot considérable, ça ne se fait pas en 5 minutes. On a commencé au début d'année et on est à peine sur le point de livrer les premiers modules. Donc vous voyez que le chemin est très long.

Je tiens aussi à préciser une chose, je l'ai dit plusieurs fois au comité directeur du district, l'intelligence artificielle, ce n'est pas prendre des décisions à notre place, c'est simplement nous aider à aller plus vite et être, je dirais, un peu plus logique et ensuite de vérifier quand même ce que l'intelligence artificielle veut bien nous pondre, si je peux me permettre cette expression. Parce que sinon on va droit dans le mur. On galvaude un petit peu l'intelligence artificielle, faisons attention, ne faisons pas n'importe quoi. Nous l'objectif c'est de gagner du temps, d'aller plus vite, de mieux répondre à la demande des clubs et c'est en ça que l'intelligence artificielle est intéressante. C'est un budget pour nous, on a déjà amorti une bonne partie, on continuera dans cette voie-là, tout en étant particulièrement raisonnable. »

Quelques explications techniques sur l'utilisation du Chatbot sont données par Zachary BRITHMER.

Nouvelle organisation Commission Juridique

Le Président Arsène MEYER fait un point sur la nouvelle organisation de la Commission Juridique. Emilie SIDIBE est actuellement apprentie juriste au sein du District. Un contrat en CDI lui sera proposé à la fin de son contrat d'apprentissage en décembre 2026. Elle pourra répondre à toutes vos questions d'ordre juridique.

Informations diverses – Commission CAS

Bernard COURRIER donne quelques informations sur la nouvelle Commission CAS, composée de membres du District mais également de Présidents de Clubs.

Les Clubs peuvent déposer un dossier de demande d'aide financière auprès de cette Commission sur de l'achat de matériel, une aide suite à un sinistre (inondation, feux...), manifestation exceptionnelle... Le premier dossier traité par la Commission a été les 100 ans du Club de SAINT FORGEUX.

Informations diverses – Horaires Foot d'Animation

	9H30	10H00	11H00	13H30	15H30
U7	X (Horaire légal)	X (Demande au groupement)			
U9	X (Horaire légal)	X (Demande au groupement)	X (si Festi U7 à 9h30)		
U11	X (Demande au groupement)	X (Demande au groupement)	X (Horaire légal)	X (Demande au groupement)	
U13		X (Demande au groupement)		X (Horaire légal)	X (Demande au groupement)
			Possibilité à 12h15, si plateau U13 à 13h30 (Demande au groupement)		

Ces horaires restent prioritaires sur les rencontres du Foot à 11 (sauf 15h30).

Rappel : Les demandes de changements d'horaires doivent respecter les délais prévus à savoir : Zone verte, orange et rouge ([voir article 6.2 des règlements sportifs](#))

Informations diverses – Feuille de route

Les feuilles de route ont été modernisées suite à un travail de fond réalisé par la Commission PSEM. Elles ont été distribuées à l'entrée de la salle.

Les feuilles de routes, les afficher c'est bien mais les appliquer c'est mieux !



DISTRICT DE LYON ET DU RHONE DE FOOTBALL

COMMISSION PREVENTION / SECURITE / ETHIQUE / MEDIATION



RESPECT
FAIR PLAY
TOLÉRANCE
SOLIDARITÉ

FEUILLE DE ROUTE - OBLIGATION DES CLUBS

DES CATEGORIES U15 A SENIORS (Seniors Vétérans) (Masculin et Féminin)

A AFFICHER DEVANT LES VESTIAIRES ET AU SIEGE DU CLUB

RAPPEL DES REGLES



La tenue vestimentaire des joueurs(es) doit être réglementaire (Loi 4 Règles du Football et Art. 23 Statuts/Règlements Généraux Annuaire du District), et admettre le port des collants entre le 01/11 et le 29/02 en cas de grand froid et sous réserve de l'accord exprès de l'arbitre [Extrait PV Conseil Ligue du 30/11/2024].



Code du Sport – Art. L332-3 à L332-15 : il est formellement interdit de consommer de l'alcool, de fumer ou de vapoter sur les bancs de touche ainsi que de détenir des bouteilles en verre ou des béquilles.

Affichage obligatoire de la liste des objets interdits

signal-sports@sports.gouv.fr



Porter à la connaissance de vos licenciés l'affiche du Ministère des Sports : « Signal-sports »

(à positionner sur un lieu visible de tous)



AVANT DEROULEMENT D'UNE RENCONTRE



Présence des responsables du club recevant (ex. Responsable Sécurité, Président, Dirigeants,...) :

- 1 H 30 avant le coup d'envoi en SENIORS D1 et en Coupe de Lyon et du Rhône
- 1 H avant le coup d'envoi en CHAMPIONNAT dans les autres divisions et catégories



30 minutes avant le coup d'envoi, mise à disposition pour l'arbitre ou le délégué officiel des éléments suivants :

- ballon du match, un maillot joueur et du gardien de chaque équipe,
- FMI (ou feuille de match papier si dysfonctionnement)
- drapeaux de touche par le club recevant



Avant prise de possession du vestiaire, un état des lieux devra être établi par les dirigeants des deux clubs (document à disposition sur le site du District)



La zone technique doit être tracée conformément aux dispositions de notre règlement.



3 personnes max. mentionnées sur FMI, hors joueurs(es) remplaçant(els), peuvent s'asseoir sur le banc de touche (ex. éducateur, dirigeant et dirigeant-soigneur). Le Président du club peut se rajouter en se signalant avant le match à l'arbitre et au délégué officiel.



Seules les personnes inscrites sur la feuille de match et le Président du club peuvent circuler dans les vestiaires.



Lorsque le Président du club visiteur se déplace, il est conseillé qu'il se fasse connaître aux dirigeants de l'équipe visitée ainsi qu'à l'arbitre et au délégué officiel.



Le protocole avant le coup d'envoi est obligatoire en D1 et vivement conseillé dans les autres catégories et niveaux.



PENDANT DEROULEMENT D'UNE RENCONTRE



Tout le monde doit être assis sur le banc. L'éducateur peut se lever, donner ses consignes et se rasseoir dès que les consignes ont été communiquées. En aucun cas, une personne ne peut rester debout tout au long de la rencontre à l'intérieur ou à l'extérieur de la zone technique.



Les 2 personnes chargées de la Sécurité doivent se situer de part et d'autre du terrain durant toute la rencontre et doivent être identifiées par une chasuble (sous peine d'amende si manquement). L'une des 2 personnes doit être présente entre les 2 bancs de touche.



Il est formellement interdit aux spectateurs de se placer derrière les bancs de touche, ce, sur la longueur totale plus de 3 mètres en amont et en aval (barrières de protection).



Des délégués de terrain avec chasuble sont obligatoires sur les rencontres (Masculin et Féminin) de la façon suivante :

- Seniors/U20/U18 Féminines : 2 délégués obligatoires
- U17/U15 : 1 délégué obligatoire
- Foot à 8 Féminin : 1 délégué obligatoire
- Vétérans : 1 délégué obligatoire



Lorsqu'il y a un délégué officiel du DLR, celui-ci doit être placé entre les deux bancs de touche aux côtés de la personne en charge de la Sécurité (guérite prévue à cet effet).



A la mi-temps et à la fin de la rencontre, la personne chargée de la sécurité située entre les deux bancs doit accompagner le ou les arbitres jusqu'au vestiaire.



APRES DEROULEMENT D'UNE RENCONTRE



L'équipe LOCALE (route catégorie) doit se rendre dans le rond central et attendre avec l'arbitre accompagné des 2 capitaines que l'équipe visiteuse ait quitté la surface de jeu. Dès que les visiteurs sont entrés dans leur vestiaire, l'équipe visitée peut quitter le rond central pour rentrer au vestiaire, accompagnée de l'arbitre et des 2 capitaines. Peut également s'appliquer à la mi-temps si l'arbitre ou le délégué le juge nécessaire. Possibilité d'inverser le protocole uniquement sur demande des officiels.



La collation offerte, même si elle n'est pas obligatoire, reste un geste de savoir vivre et de FAIR PLAY indiscutable.



Les deux équipes doivent impérativement vérifier et valider la tablette en fin de rencontre avec l'arbitre.



Une personne chargée de la sécurité doit rester dans le couloir (vestiaires), jusqu'au départ des équipes après avoir fait l'état des lieux des vestiaires.



Une personne chargée de la sécurité également accompagner l'équipe visiteuse et les arbitres jusqu'au PARKING du stade.

LE RESPECT DES RÈGLES = LA SÉCURITÉ DE TOUS ET LA RÉUSSITE SUR NOS TERRAINS



Le non-respect de ces obligations peut entraîner des sanctions disciplinaires et financières.



Cette liste n'est pas exhaustive, vous pouvez l'améliorer. Ce ne sera qu'un plus pour éviter les incidents.



Retrouver toutes les informations et documents officiels sur le site du District de Lyon et du Rhône de Football

Mise à jour le 29/05/2026



FEUILLE DE ROUTE - FUTSAL OBLIGATION DES CLUBS

A AFFICHER DEVANT LES VESTIAIRES ET A PRESENTER AVEC LA FEUILLE DE MATCH



- Pour les catégories Séniors, U18 et U15, la présence du Responsable Sécurité ou Délégué(e) Club avec gilet «prévention» ou «responsable sécurité» et du dirigeant responsable du club recevant, est **obligatoire**. En catégorie Seniors, la présence d'un deuxième délégué est vivement recommandée pour renforcer la sécurité.
- 🕒 **Arrivez 45 minutes minimum** avant le coup d'envoi en CHAMPIONNAT et en COUPE de LYON et du RHÔNE.



- Obligation de mettre à disposition de l'arbitre un vestiaire avec douche.



- 20 minutes avant le coup d'envoi, mise à disposition pour l'arbitre ou le délégué officiel :
 - d'un maillot joueur, du maillot gardien, du maillot « powerplay » et d'une chasuble (remplaçants) de chaque équipe,
 - de la feuille de match complétée, accompagnée de l'intégralité des licences et copie de la feuille de route,
 - du ballon du match (à remettre à la fin de l'échauffement de l'arbitre) et des ballons de remplacements.



- Trois (3) personnes au maximum, mentionnées sur la feuille de match, en dehors des joueurs remplaçants, peuvent s'asseoir sur le banc de touche (par exemple l'éducateur, le dirigeant et le dirigeant-soigneur). Le Président du club peut se rajouter en signalant toutefois sa présence avant le match aux officiels.



- Tout le monde doit être assis sur le banc à l'exception de l'éducateur qui peut rester debout et dans sa zone technique.



- Tous les remplaçants doivent obligatoirement porter intégralement une chasuble sur le banc.



- Le Responsable Sécurité ou Délégué(e) Club doit être identifié par le **port obligatoire d'un gilet «prévention» ou «responsable sécurité»** et se positionner à un endroit stratégique de la salle pour maintenir le bon déroulement de la rencontre (gestion notamment des spectateurs).



- Lorsqu'il y a un délégué officiel du DLR, celui-ci doit être placé entre les deux bancs de touche (sur un banc de préférence).



- La zone de remplacement de chaque équipe doit être matérialisée.



- Il est **formellement interdit** aux spectateurs de se placer derrière les bancs de touche, et ce sur la longueur totale, plus de 2 mètres en amont et en aval (il est recommandé de délimiter la zone de protection à l'aide de plots, ruban...).



- Dans la mesure du possible, les bancs des remplaçants doivent être positionnés à **l'opposé des tribunes spectateurs**.



- Seules les personnes inscrites sur la feuille de match sont autorisées dans la zone de jeu et les vestiaires.



- Lorsque le Président du club visiteur se déplace, il est conseillé qu'il se fasse connaître aux dirigeants de l'équipe visitée ainsi qu'à l'arbitre et au délégué officiel.



- A la mi-temps et à la fin de la rencontre, le Responsable Sécurité ou Délégué(e) Club doit accompagner le ou les arbitres jusqu'au vestiaire.



- A la **FIN du MATCH**, l'équipe **LOCALE** devra se rendre dans le rond central et attendre avec l'arbitre accompagnée des 2 capitaines que l'équipe visiteuse soit rentrée au vestiaire. Ensuite seulement, ils pourront regagner leurs vestiaires. **Cette mesure pourra s'appliquer à la mi-temps** si l'arbitre ou le délégué le juge nécessaire.



- A la **FIN du MATCH**, le Responsable Sécurité ou le Délégué(e) Club et, le cas échéant, un deuxième délégué(e) doit **rester dans le couloir séparant les différents vestiaires**, et ce, jusqu'au départ des équipes. Il devra également accompagner l'équipe visiteuse et les officiels jusqu'au **PARKING**.



- La collation offerte, même si elle n'est pas obligatoire, reste un geste de savoir vivre et de **FAIR PLAY** indiscutable.

LE RESPECT DES RÈGLES = LA SÉCURITÉ DE TOUS ET LA RÉUSSITE SUR NOS TERRAINS



Le non-respect de ces obligations peut entraîner des sanctions disciplinaires et financières.



Cette liste n'est pas exhaustive, vous pouvez formaliser. Ça ne sera qu'un plus pour éviter les incidents.



Retrouver toutes les informations et documents officiels sur le site du District de Lyon et du Rhône de Football

Mise à jour le
29/05/2026

Examen des vœux

Vœu n°1 - Présenté par le Comité Directeur

Vœu approuvé à l'unanimité par le Comité Directeur du 11/05/26

L'année dernière, lors de l'AG de CALUIRE, nous avons adopté le vœu de ST FORGEUX qui souhaitait que l'on accorde un point de bonus à l'équipe qui n'avait pas eu de cartons rouges ou noirs pendant la saison.

Ce vœu a été adopté par une courte majorité, et nous avons accepté ce choix démocratique.

Force est de constater que, si nous devons arrêter le championnat ce jour, aucune équipe ne bénéficierait de ce bonus tant pour une montée en division supérieure, que pour éviter une descente. Les quelques équipes qui n'ont pas de cartons rouges, sont toutes dans le ventre mou de nos championnats.

Notre Comité Directeur, lors de sa réunion du 11 mai, a de ce fait souhaité que l'on revoit ce vœu. En effet, la gestion administrative et humaine de ce vœu est très lourde, ce pour un résultat nul.

Nous proposons exceptionnellement à l'Assemblée Générale de voter pour la suppression de cette disposition et de la remplacer par une récompense financière significative (montant à déterminer).

Vote de l'AG pour l'approbation du vœu n°1 : approuvé à la majorité moins 8 abstentions et 1 contre – Application 1^{er} juillet 2026

Vœu n°2 - Présenté par la Commission des Règlements

Vœu approuvé à l'unanimité par le Comité Directeur du 11/05/26

Règlements Sportifs du District - Article 10.2.3 Participation des joueurs en équipe inférieure

Précision à apporter :

Lorsqu'une équipe première d'un club évolue en Ligue (ou en National) et qu'elle est engagée en Coupe de Lyon et du Rhône, les matchs joués au titre de cette coupe seront considérés comme matchs de l'équipe supérieure, mais ils ne permettront pas de purger une suspension pour le compte du championnat de Ligue (ou National).

Vote de l'AG pour l'approbation du vœu n°2 : approuvé à la majorité moins 7 abstentions – Application 1^{er} juillet 2026

Vœu n°3 - Présenté par la Commission des Règlements

Vœu approuvé à l'unanimité par le Comité Directeur du 11/05/26

Règlements Sportifs du District - Article 17.1 Homologation

A ajouter :

8. Lorsqu'un match se déroulera sur un terrain non homologué ou retiré du classement, l'équipe locale aura match perdu par pénalité

9. Lorsqu'un arbitre officiel refusera de donner le coup d'envoi d'un match pour cause de terrain non ou mal tracé et/ou non conforme, l'équipe locale aura match perdu par pénalité.

*Vote de l'AG pour l'approbation du vœu n°3 : approuvé à la majorité moins 7 abstentions et 2 contres
– Application 1^{er} juillet 2026*

Vœu n°4 - Présenté par la Commission Féminines

Vœu approuvé par le Comité Directeur du 11/05/26 (13 pour / 6 contre / 3 abstentions)

OBLIGATION DES CLUBS : Les clubs de Seniors D1 Féminine doivent, à minima et de manière cumulative :

Avoir au moins une équipe spécifique féminine U11F ou U13 F engagée dans une pratique du district avec présence sur les dates de pratiques identifiées dans le calendrier du Football d'Animation Féminin. Les ententes et les groupements sont valables pour satisfaire cette obligation dont un seul club pourra bénéficier

Avoir un effectif d'au moins 5 joueuses U7–U9 (participant aux événements 100 % féminins du District)
Ces dispositions seront vérifiées en fin de championnat. En cas d'accession en championnat D1, une dérogation à l'une de ces obligations sera accordée au club montant sur l'année d'accession

En cas de non-respect de l'obligation, il sera procédé à un retrait de 1 point ferme au classement.

Date d'effet : 01/07/27

Vote de l'AG pour l'approbation du vœu n°4 : refusé à la majorité avec 25 contres 30 abstentions et 39 pour

Vœu n°5 - Présenté par la Commission Féminines

Vœu approuvé à l'unanimité par le Comité Directeur du 11/05/26

OBLIGATION DES CLUBS

Tout club disposant de licenciées U7–U9 doit être représenté par à minima une joueuse lors des événements 100 % féminins organisés par le District.

Pour les catégories U11F et U13F, l'équipe engagée en championnat (mixte ou 100 % féminin) doit obligatoirement participer aux actions féminines du District.

Ces dispositions seront vérifiées tout au long de la saison.

En cas de non-respect de l'obligation, une amende de forfait (20 €) sera appliquée au club.

*Vote de l'AG pour l'approbation du vœu n°5 : approuvé à la majorité moins 30 abstentions et 19 contres
– Application 1er juillet 2026*

Vœu n°6 - Présenté par la Commission Féminines

Vœu retiré car refusé par le Comité Directeur du 11/05/26 (13 contre / 1 pour / 8 abstentions)

Création d'un championnat U16F à 8, regroupant les catégories U14F, U15F et U16F avec le surclassement U13F non autorisé.

Vœu n°7 – FC PONTCHARRA ST LOUP

Avis défavorable du Comité Directeur du 11/05/26

Modification du règlement de Sanction Disciplinaire - Tableau Synthétique (VIII) - Article D

Mise hors compétition de l'équipe au 8ème carton rouge ou incident

Nous proposons de modifier cet article en continuant le retrait d'un point supplémentaire pour toute nouvelle exclusion ou nouvel incident

Motif : Les arbitres étant prévenu des équipes à 6 ou 7 rouges hésitent beaucoup plus à mettre des cartons rouges sur les matchs concernant ces équipes afin d'éviter une exclusion du championnat. Le

but étant de supprimer cette règle et de continuer à faire augmenter les points en moins ce qui mettra moins de pression sur les arbitres des rencontres (par les staff, les joueurs, le public) et apaiser certaines rencontres de fin de saison.

Vœu non présenté car retiré par le Club de FC PONTCHARRA ST LOUP

Vœu n°8 – OS POUILLY POMMIERS

Avis défavorable du Comité Directeur du 11/05/26

Que le vendredi soir devienne un jour/horaire légal concernant les rencontres Seniors à 8 féminin (horaire à définir selon acception).

Vote de l'AG pour l'approbation du vœu n°8 : refusé à la majorité moins 9 pour

Vœu n°9 – SC BIGARREUX

Ce vœu ne sera pas présenté car déjà refusé la saison dernière

Niveau Senior: Souhait de regrouper les poules D3 par secteur géographique à partir de la saison 2026/2027.

Raisons : économique (budget carburant à la hausse), sportif (perte de joueurs suite à des déplacements à rallonge) et enfin écologique (impact bénéfique pour la planète).

Vœu n°10 – SC BIGARREUX

Avis défavorable du Comité Directeur du 11/05/26

En cas de refus de notre vœu n°1 à l'AG du 29 mai 2026.

Niveau Senior : À partir de la saison 2026/2027 lors du tirage des poules D3, souhait d'une évolution de la soi-disant frontière Nord/Sud (Tunnel de Fourvière) à une nouvelle frontière Ouest/Est (Tunnel de Fourvière).

Vote de l'AG pour l'approbation du vœu n°10 : refusé à l'unanimité

Vœu n°11 – SC BIGARREUX

Souhait d'une évolution des horaires de match du samedi en catégorie senior.

Plage horaire : 18 h 00 – 19 h 15 avec accord préalable du club adverse.

Raison : disponibilité des joueurs seniors (travail, éducateurs encadrants les catégorie jeunes l'après-midi).

Réponse du Comité Directeur du 11/05/26 : ces horaires existent déjà et vont même de 18 h 00 à 20 h 00. Une modification sera apportée au texte « par pas de 15 minutes au lieu de 30 minutes.

Vote de l'AG pour l'approbation du vœu n°11 : approuvé à la majorité moins 1 abstention – Application 1er juillet 2026

Vœu n°12 - Présenté par la Commission Technique et des Jeunes

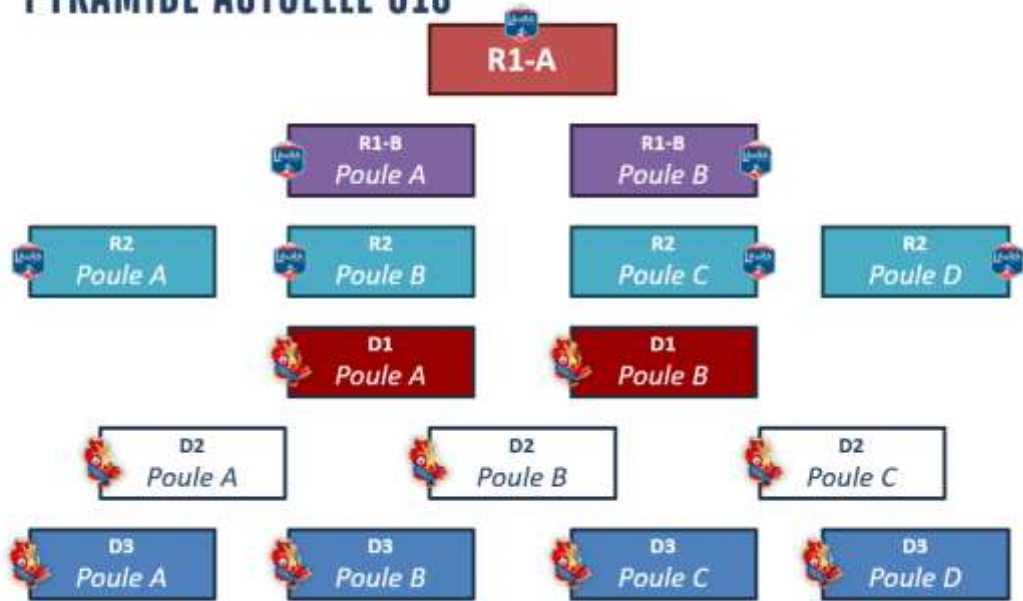
Vœu approuvé à l'unanimité par le Comité Directeur du 11/05/26

Modification du Championnat U15 D1

Règlements Sportifs du District - 4.7.1 U15 D1 : 24 Clubs (3 Poules de 8 équipes – 2 phases)



PYRAMIDE ACTUELLE U15



CONSTATS ISSUS DE NOTRE ETUDE (2009 – 2025)

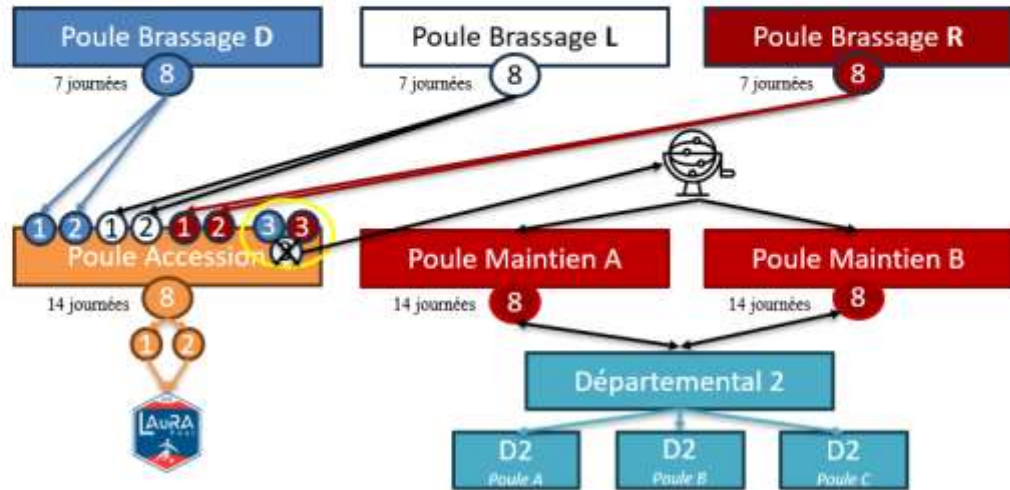
- Depuis la réforme des championnats régionaux :
 - Le nombre de **rencontres déséquilibrées est en hausse** (de 21% à 38%)
 - Aucun champion départemental n'a enchaîné de montée** en U15 R1-Niveau B ou U16 R1
- Le format à 14 équipes est celui qui a proposé les rapports de forces les plus hétérogènes
 - 39% puis **44 %** des rencontres ont proposé des écarts de score de + de 3 buts
- Les meilleurs joueurs / équipes ne s'affrontent pas assez fréquemment
 - Environ 8 rencontres par an (Opposition entre les 5 premières équipes de nos deux poules.



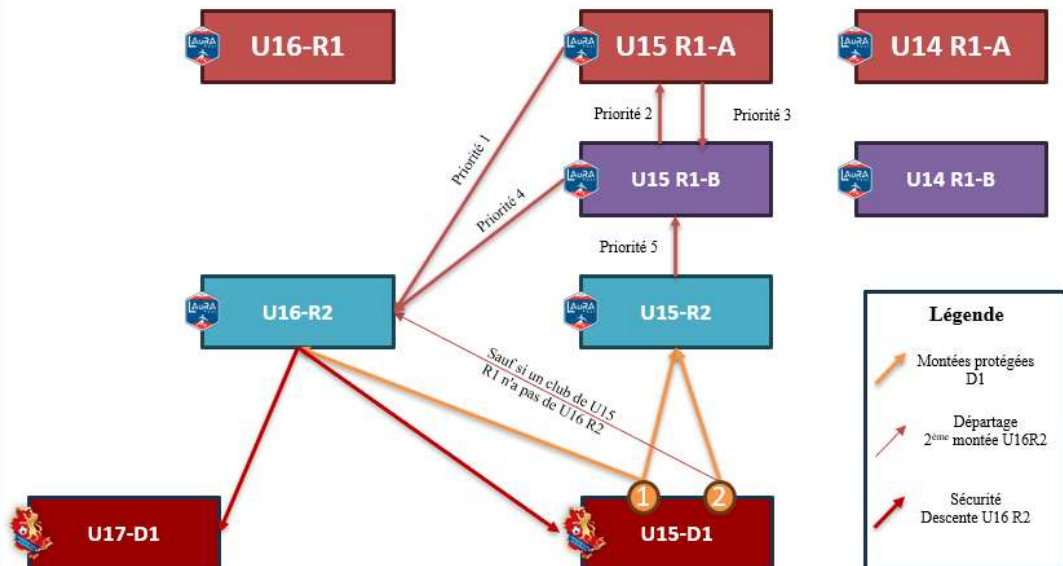
Le format actuel de compétition ne répond plus aux besoins sportifs de notre élite départementale



U15 D1 – NOUVELLE FORMULE



SCHEMAS MONTEES-DESCENTES – A PARTIR DE 2026-2027





LES INTERETS DE CETTE REFORME

- **Projet partagé avec les clubs avec des critères sportifs prioritaires**
 - **Maintien de 24 équipes en D1**
- **Homogénéiser les rapports de force et mettre en valeur de notre élite U15**
- **Qualifier notre élite départementale (Favoriser le suivi des talents)**
 - **Préserver l'intérêt sportif le plus tard possible dans la saison**
 - **Mise en place de formations continues avec les encadrants**
 - **Collaborer avec les Commissions Arbitrage et Délégation**



DEPLOIEMENT

- 
- **Etude et Présentation Commission Compétition**
 - **Pré-Projet & Présentation Bureau DLR**
 - **Présentation étude lors de la 1ere consultation des clubs**
 - **Avis Favorable des clubs lors de la 2^{nde} Consultation**
 - **Présentation AG Hiver 2025**
 - **Groupe de travail – 3^{ème} consultation**
 - **Vote lors de l'AG d'été 2026**



*Vote de l'AG pour l'approbation du vœu n°12 : approuvé à la majorité moins 15 abstentions et 2 contres
– Application 1er juillet 2026*

Vœu n°13 - Présenté par la Commission Technique et des Jeunes
Vœu approuvé à l'unanimité par le Comité Directeur du 11/05/26

Développement de la Formation du Football d'Animation / Ambition 2028 : Le Foot d'Animation de Demain

Obligation d'encadrement qualifié et structuration technique (à compter de la saison 2027/2028) :
Tout club libre doit identifier sur Footclubs un Responsable Technique et/ou Responsable Ecole de Foot titulaire au minimum du DF REF ou du BMF

Le club accueil devra identifier sur la feuille de plateau U7/U9 le référent du plateau qui devra être formé (à minima une AF accompagnateur d'équipe ou CFI)

Obligation pour un encadrant mineur intervenant sur les plateaux de l'École de Foot de suivre une formation (à minima une AF accompagnateur d'équipe ou CFI)

Aides financières à la formation pour la saison 2026/2027 :

Participation DLR de 40 € sur le CFI U10-13 pour le premier éducateur formé de la catégorie du club en U11 et U13.

Participation DLR de 20 € sur le CFI U6-9 par stagiaire à partir de 2 éducateurs U7-U9 inscrit sur une même session.

Participation DLR de 50€ sur le DF REF pour un responsable technique ou Ecole de Foot identifié sur Footclubs.

Vote de l'AG pour l'approbation du vœu n°13 : approuvé à la majorité moins 16 abstentions et 7 contres – 1er juillet 2026

Vœu n°14 - Présenté par la Commission Technique et des Jeunes

Vœu approuvé à l'unanimité par le Comité Directeur du 11/05/26

Procédure en cas d'exclusion d'un éducateur ou dirigeant :

Pendant le match : L'éducateur devra (comme un joueur) aller aux vestiaires. Le deuxième dirigeant inscrit sur la feuille de match prend alors la responsabilité de l'équipe, ou à défaut un autre éducateur ou dirigeant du club présent sur la rencontre.

Conséquences de la suspension : Si la suspension est supérieure à 9 matchs ou 3 mois (hors Article 4, 5 et 6 du barème disciplinaire) : le club sanctionné pour répondre au statut des éducateurs (obligations en niveau D1) devra mettre un éducateur responsable licencié et formé (licence animateur ou éducateur fédéral) dès parution de la sanction sur la durée de la suspension.

Vote de l'AG pour l'approbation du vœu n°14 : approuvé à la majorité moins 1 abstention – Application 1er juillet 2026

Questions diverses

AS VALSONNE

Possibilité d'avoir 16 joueurs sur la feuille de match en seniors

Championnats U15 à 8 joueurs de champ et 3 remplaçants sur un demi-terrain

Réponse du Président Arsène MEYER : « La possibilité d'avoir 16 joueurs c'est impossible actuellement puisque ce sont des feuilles informatisées comme vous le savez et qu'il n'y a aucune prévision en la matière par la FFF. Pour faire cela il faut un texte fédéral, ce qui n'est pas du tout dans les tuyaux actuellement.

Et pour le 2^{ème} point, ce n'est pas prévu. Nous avons la chance d'avoir un championnat U15 largement fourni et que nous n'avons pas de prévision en la matière.

Si à un moment ou à un autre on a une possibilité ou une idée, on n'hésitera pas à venir vers vous, mais c'est pas prévu pour le moment. »

Intervention de Tazghat FARTAS, Président de l'OLYMPIQUE DE VAULX EN VELIN

« Messieurs, Mesdames, tout d'abord je tiens à vous remercier de votre présence et de vous féliciter pour le travail que vous menez tout au long de vos saisons footballistique. Messieurs du Comité Directeur, Monsieur le Président, merci pour m'avoir donné la parole.

Ce soir je vais pousser un coup de gueule.

Rapidement parce que je sais que j'ai deux minutes parce que ma plaidoirie pourrait prendre plus de 2 heures. Je pense que plusieurs clubs sont censés avoir le même souci que nous. chaque fois que je passe en commission de discipline, j'ai l'impression d'avoir des sanctions arbitraires contre nous. Nous sommes pointé du doigt alors que d'autres ont les mêmes infractions que nous mais pas les mêmes sanctions. J'ai avec moi plus de six affaires, les mêmes que les miennes. Certains prennent des sursis, moi je prends des peines fermes. Et comme je disais, je vais pas développer, je développerai en appel.

Par contre je tenais à revenir sur Hervé BAUDOUX, félicitations pour le travail que tu as fait. Je reviens sur la question Monsieur le Président de l'APC. Parce qu'aujourd'hui les arbitres sont défendus par l'article 128, les délégués sont défendus, mais nous les Présidents c'est qui qui nous défend ? Parce qu'à chaque fois que l'on passe en commission, vous nous dites le comité il est représentatif, il est représenté par des présidents bleus, par ceci, par cela. En attendant, c'est pas ceux-là qui nous défendent nous. Au contraire, ils nous enfoncent. Moi la question que je pose aujourd'hui, c'est comment faire pour relancer cette association, l'APC, si elle existe encore. Je pense que sur le papier elle existe peut-être, mais officiellement elle n'existe pas.

Et comme je le disais, je pense que vous êtes d'accord avec moi, il y a beaucoup d'injustices au niveau de la commission de discipline, en particulier pour nous. Peut-être je me trompe, je sais pas. Aujourd'hui j'ai des preuves qu'on nous sanctionne différemment. On nous prend tout notre argent en amendes. Aujourd'hui, on se débat pour aller chercher 3 € pour acheter une paire de chaussettes à des gamins, mais ensuite, on nous les prend sur des décisions, article 128, article 136.

Les Présidents de Club sont investis toute l'année, qu'il pleuve ou qu'il vente. Et ces gens-là, on ne les calcule pas en commission. Quand on est là, il suffit qu'on dise article 128, ça sert à rien de parler. Pourquoi on se présente en commission, puisque l'arbitre a toujours raison, le délégué a toujours raison, et la commission discipline a toujours raison.

Voilà ma doléance aujourd'hui. Est-ce qu'on peut relancer l'APC ? Est-ce qu'on peut mettre un article pour les présidents aussi ?

Je pense que nous sommes tous investis.

Merci, président. »

Réponse du Président Arsène MEYER : « Merci Taz pour ton intervention. On a laissé le temps à la démocratie de s'exprimer.

Alors plusieurs choses, d'abord quand il y a une affaire disciplinaire lorsqu'on veut se défendre, il faut aller en appel. C'est ça la démocratie, je l'ai dit tout à l'heure dans mon discours. Le dossier sera réanalysé à ce moment-là. On peut faire des erreurs, tout le monde en fait : moi, mon secrétaire qui est à côté de moi, le président de la commission de discipline, le président de la commission des règlements, tout le monde peut faire des erreurs et une commission d'appel ça sert à ça. Ils reprennent entièrement le dossier, toujours en tenant compte des règlements de notre district qui sont, je le rappelle, des règlements aggravés en termes de discipline, ce qui n'est malheureusement pas toujours respecté. Moi je ne peux pas intervenir, je l'ai dit dans mon discours, c'est d'ailleurs tant mieux, la loi de 84 me l'interdit. Je ne peux pas intervenir dans une commission de discipline, en appel. Je laisse chacun s'exprimer. Quand j'ai un petit une remarque à faire, je vais la faire, bien sûr, comme tout le

monde. Mais je laisse s'exprimer les gens, je laisse la démocratie agir, et ce à tous les étages de notre district. Je crois que de ce côté-là on ne peut pas me reprocher grand-chose.

Concernant l'APC, c'est une bonne question. L'APC c'est moi qui l'ai créée en 1995, le 1er janvier 1995. Donc je revendique la pérennité si je puis dire. Mon ami Hervé qui est là l'a animé avec toute sa force, pendant des années. On a eu aussi Pierre MEUNIER, qui était l'ancien président de l'AS BRON, qui avait fait un boulot aussi extraordinaire. Notre ami Gérard LEROY, aujourd'hui décédé, malheureusement, qui était aussi un des présidents pendant un moment donné. Il y a eu André COURBIS, retraité du comité directeur du district. Pendant des années d'ailleurs, on suggérait à l'APC de nous fournir des membres de commission de discipline, même des membres du comité directeur. On a été à chaque fois écoutés, je dis "on" si je me situe côté APC, et je parle sous le couvert de Patrice REA qui est en face de moi. A chaque fois que l'on se rencontre on aborde le sujet de l'APC et je lui dis que ça serait bien de la relancer.

Il y a l'UNAF pour les arbitres, il y a l'AEF ou l'UNECATEF pour les éducateurs. On a d'ailleurs discuter d'un vœu présenté ce soir avec l'AEF. Mais moi, si je n'ai pas de correspondant en face de moi de l'APC, je ne peux pas en inventer un. Quand j'ai été élu président, l'ancien président de l'APC est venu me voir le lendemain. Depuis, je ne l'ai plus revu. On a même une dotation financière pour l'APC, comme pour l'UNAF. C'est environ 600 € par an. On donne un petit coup de main pour les aider à s'organiser. On met à disposition toutes nos salles de district pour ça. Je ne peux pas être plus démocratique, je ne peux pas faire plus.

Maintenant, je me tourne vers tous les présidents qui sont dans cette salle. Unissez-vous, relancez l'APC. Vous n'avez même pas besoin de créer une association, elle existe déjà.

Moi je suis pour l'échange, pour le dialogue et pour la démocratie. Donc je compte sur vous. »

Avant de clôturer cette AG, le Président Arsène MEYER remercie tout le monde pour le travail qui a été fait ce soir. La salle était pleine. Donc tout le monde a joué le jeu.

Il demande à tous les Clubs de rendre en sortant les bulletins bleus et les badges afin de faire un pointage en fin d'AG.

L'ordre du jour étant épuisé le Président Arsène MEYER clôt l'Assemblée Générale à 22 h 40 et remercie la Commune de SAINT FORGEUX en particulier Monsieur le Maire, présent à toute la réunion, d'offrir l'apéritif.